

JOURNAL
HELVETIQUE
OU
RECUEIL

DE PIÈCES FUGITIVES DE
LITTÉRATURE CHOISIE;

DE POÉSIE ; DE TRAITES
d'Histoire , ancienne & moderne ; de Découvertes des Sciences & des Arts ; de Nouvelles de la République des Lettres ; & de diverses autres Particularités intéressantes & curieuses, tant de Suisse , que des Païs Etrangers.

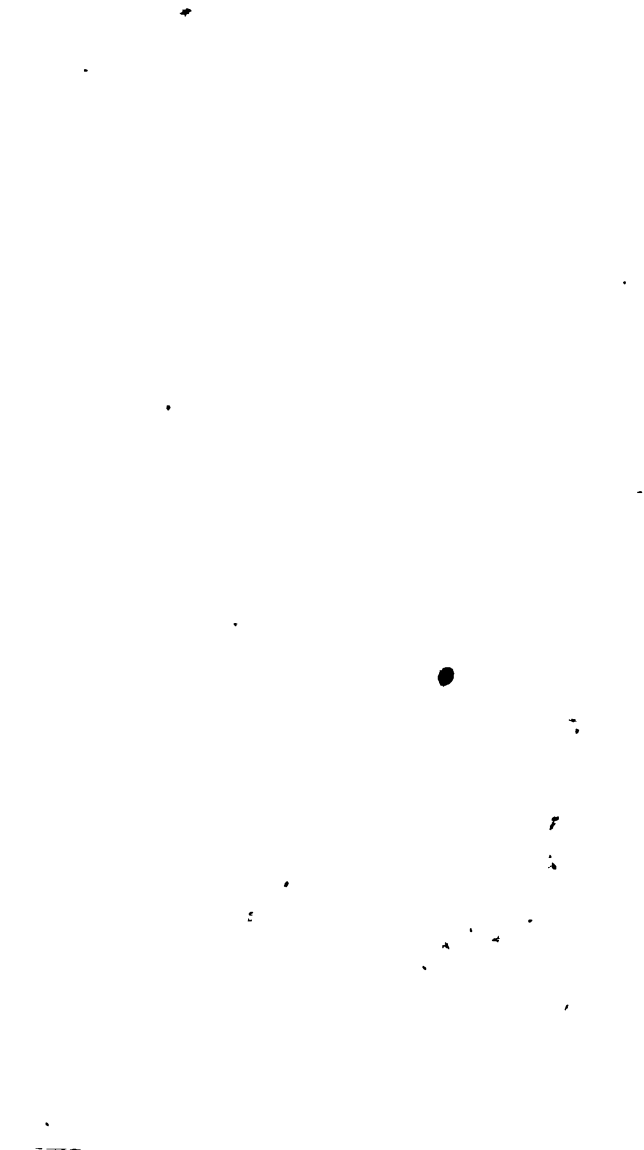
-DÉDIE AU ROI.

NOVEMBRE 1743.



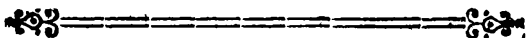
A NEUCHÂTEL.

DE L'IMPRIMERIE DES JOURNALISTES 1743.





JOURNAL
HELVETIQUE,
DEDIE AU ROI.
NOVEMBRE 1743.



S U I T E

*De la Lettre de l'Auteur d'un Système nouveau
sur la Nature des Etres spirituels à M. ****
à Amsterdam, contenant des Remarques sur
un Extrait ou une Critique de cet Ouvra-
ge, qui a paru dans la nouvelle Bibliotè-
que, qui s'imprime à la Haye, &c.*

JE reviens à mon Censeur. „ Pour di-
„ minuer encore plus la force de ce
„ qu'on apelle raisonnement, *poursuit-il*,
„ nôtre Auteur apelle à son secours le Phi-
„ losophe *Hobbes*. Il le met aux prises
„ avec *Descartes*, & le fait triompher de ce
„ dernier. *Par le raisonnement*, dit *Hobbes*,

„ nous ne concluons rien touchant la nature
 „ des choses , mais seulement touchant leurs
 „ appellations. Mais ces appellations , *Descar-*
 „ *tès* l'avoit remarqué , signifient & déno-
 „ tent quelque chose , & c'est sur cette
 „ chose que nous concluons.

Pour éviter les répétitions , je dois vous renvoyer à mes *Reflexions préliminaires* : * Vous y verrez , que l'instance de *Hobbes* y est très sensée , & que *Descartes* n'y a pas mieux répondu que le fait ici nôtre Censeur , qui se sert de termes & d'expressions qui ne signifient rien. Tout ce que j'ai à remarquer , c'est que le Censeur a tronqué encore le Passage du Philosophe Anglois que j'ai raporté : *Que dirons nous maintenant , dit Hobbes , si peut-être le raisonnement n'est rien autre chose que l'assemblage & un enchainement des noms par le mot EST ; d'où il s'ensuivroit , que par la Raison nous ne concluons rien du tout touchant la nature des choses , mais seulement touchant leurs appellations.* Vous comprenés bien , que ces termes représentent ce que le Philosophe Anglois avoit dans l'Esprit d'une manière bien différente de celle que le Censeur a voulu insinüer.

La Pensée de *Hobbes* étoit sans doute , que lors qu'il s'agit de la Connoissance de
 la

la nature des Etres réels, * il ne fufit pas d'affirmer en vertu des feules Idées que l'on peut avoir dans l'Efprit touchant ces Etres & indépendamment du concours de nos fens extérieurs, ou de ce que *Descartes* apelle Imagination; puis que ces fortes d'idées peuvent bien être arbitraires, & par conféquent trompeufes. Je crois qu'en cela le Philofophe Anglois n'avoit pas tort. L'exemple que j'ai donné de *Descartes* même** fait voir combien l'Efprit peut s'égarer en ces ocafions. Les appellations de *Descartes*, dit mon Censeur, dénotent quelque chofe, & c'est fur cette chofe que nous concluons. Mais par raport aux Objets dont il eft queftion, il s'agit toujourns de favoir, fi cette chofe eft une idée arbitraire, ou fi c'est une idée conforme à l'Archétype, qui eft le fujet du raifonnement. C'eft cette queftion qu'il faut décider pour favoir fi l'on a bien ou mal conclu.

„ Savoir après cela, *continue le Censeur* ;
 „ jufques où nous pouvons conoitre la na-
 „ ture des chofes qui font les fujets de
 „ nos Discours, & jufques où la conoiffan-
 „ ce que nous en avons, peut nous faire

F f 3

„ con-

* Voiés les Méditations de *Descartes* T. I. p. 150.
 Edit. de Paris 1734.

** Effai fur la Nat. des Etres Spirituels T. II. Reflex.
 prélimin. p. 42.

„ conclure , que quelques unes de ces cho-
 „ ses ne sont pas de même nature que d'au-
 „ tres ; c'est ce qu'il faloit examiner avec
 „ précision. Il étoit nécessaire de marquer
 „ au juste ce que nous conoifsons de la
 „ nature de la Pensée , & si nous ne nous
 „ trompons pas. C'étoit sur de pareils fon-
 „ demens que devoit porter tout l'Edifice,
 „ qu'il s'agissoit d'élever dans un Ouvrage
 „ concernant la nature des Etres spiritüels.
 „ Au lieu de cette méthode , l'Auteur nous
 „ donne une Liste des principes généraux
 „ qui lui ont servi de Guide dans la re-
 „ cherche de la vérité, & que nous ne rapor-
 „ tons point ici , parce que il n'y a presque
 „ rien de neuf.

Ne trouvés vous pas , *Monsieur* , que nô-
 tre Critique est admirable ? En prétendant
 que dans une Préface ou dans des Réflé-
 xions préliminaires , je devois traiter le fond
 dont il s'agissoit principalement , n'est-ce
 pas vouloir que j'eusse mis tout le Bâti-
 ment dans le Vêstibule ? Encore pourroit-on
 lui pardonner cette Disparate , si dans les
 endroits où les choses sont à leur véritable
 place , je n'eusse pas analysé come j'ai fait ,
 tout ce qui regarde la nature de l'Etendue
 & de la Pensée , & que je n'eusse mis ces
 Matières dans un plus grand jour , que ,
 peut-être personne n'a fait avant moi. C'est
 avec

avec confiance que j'ose m'expliquer là dessus, come je fais, étant bien certain, que je ne serai démenti par aucun Lecteur judicieux, qui fait ce qui se passe dans les Régions philosophiques, & qui voudra prendre la peine de parcourir mon Ouvrage. Le Lecteur peut voir les Principes généraux dont le Censeur parle, dans la Préface du second Volume. Il jugera par lui même s'il y a du neuf ou non; & supposé qu'il n'y en ait point, il verra si ces Principes sont des Conducteurs moins surs dans la recherche de la Vérité.

Après avoir pû prendre sur lui de rapporter le précis de mon Système, tel que je l'ai inseré dans la Préface du II. Volume, voici come il s'explique: „ Si nous ne
 „ nous trompons pas, dit-il, celle des Pro-
 „ positions fondamentales qui mérite le
 „ mieux ce Titre, est la troisième de celles
 „ que nous venons de rapporter. En voici
 „ les Termes: *Nous ne saurions nous former*
 „ *aucune Idée positive de quelqu'Etre que ce*
 „ *soit réellement existant & absolument non*
 „ *étendu.* Si cette Proposition est vraie,
 „ le Système nouveau doit nécessairement
 „ être admis, au moins dans ce qui en fait
 „ l'essentiel.

Mais, dit le Critique, cette Proposition est supposée par tout, & prouvée nulle part.

Ici au lieu de le traiter come il me traite ; au lieu de l'acuser de témérité & d'en imposer, je me contenterai de le convaincre, en rapportant en peu de mots les preuves de cette Proposition qui sont répandues & développées dans le Corps de l'Ouvrage. Le Critique convient lui même, qu'on ne sauroit se représenter un Etre non étendu, mais le concevoir. Or, on a montré, que la Distinction entre l'Entendement ou l'Intellect pur & l'Imagination est une chimère *. Après cela, si l'on ne peut se représenter un Etre non étendu, on ne peut se convaincre de son existence, que par la Révélation, ou par l'incompatibilité qu'il y a entre la faculté de penser & l'étendue. Or la Révélation n'en fournit pas la moindre preuve ; & l'on a montré, qu'il n'y a aucune incompatibilité à la réunion de ces deux attributs dans un même sujet. On a montré aussi, l'impossibilité absolue de concevoir aucune modification de nôtre Ame, pas même la faculté de penser & son exercice, dans un Etre non étendu, & les contradictions étonnantes qu'il y a dans cette Hypothese, come par exemple, d'être par tout & de n'être nulle part ; d'être dans le Corps, & de n'être dans aucun lieu &c. Est-ce-là se borner à des suppositions ? Le Censeur ne fait-il pas voir,

CO

* Voyez T. II. p. 211. T. IV. p. 215. & suiv.

come je l'ai déjà remarqué, qu'il n'a eu recours qu'aux Indices des Pièces contenües dans mon Ouvrage ? Vous avés lû, *Monsieur*, cet Ouvrage : J'espère que vous conviendrés donc, qu'il ne roule presque sur autre chose que sur les preuves que je done de cette Proposition affirmative, *Que tous les Etres existans sont réellement étendus* ; & de cette Proposition négative, *Que nous n'avons point d'Idées ni d'autres moïens pour concevoir l'existence d'un Etre réel prétendu absolument non étendu* : Et si je puis m'en rapporter au Témoinage de plusieurs Savans du premier ordre, jamais preuves plus fortes ni plus convaincantes n'ont été données sur cette Matière. Que mon Censeur prenne donc la peine de jeter les yeux sur ce que j'ai dit à l'égard de la dernière de ces deux Propositions dans ma première Lettre du III. Vol. p. 55. à 89. sans parler de différens autres Endroits où le même sujet est traité à fond. Et puis qu'il témoigne dans son Extrait une si grande envie de revenir à la charge, qu'il me fasse donc voir que j'ai mal raisoné ou mal prouvé ; que lui qui est pour l'affirmative, & qui ne doit pas ignorer qu'*afirmani incumbit probatio*, vienne donc nous prouver le contraire de ce que je nie : Il avoit l'ocasion en main de nous indiquer quelle Idée il a d'un Etre

ab.

solument non étendu. Qu'il vienne nous apprendre encore ce qu'il fait à ce sujet, & que nous ne savons pas: Je le somme de le faire, & lui dis, que je regarderai son silence come un démenti, qu'il se feroit vû obligé de se donner à lui même, & come une confirmation de cette déclaration, que la force de la vérité lui a arrachée, Que si ma Proposition est vraie, come elle sera réputée telle, au moins quant à lui, par son silence, mon Système doit être admis dans ce qui en fait l'essentiel; & c'est tout ce que j'ai intérêt de demander.

Mais je dois l'avertir, s'il veut remplir cette tâche; ou si après avoir pesé

Quid ferre recusent.

Quid valeant humeri,

il trouvoit qu'elle est trop forte pour lui, je dois avertir ceux qui pourroient prendre sa Place, qu'il ne s'agit pas d'étourdir le monde par le Jargon des anciens Scholastiques, ni par une enchainure artificieuse & ennuyeuse de raisonnemens à la façon de quelques uns de nos Geomètres-Métaphisiciens modernes, qui s'efforcent d'insinuer leurs opinions par une méthode, où ceux qui ne sont pas initiés dans le Mystère, ne voient goutte; mais qu'il s'agit, de donner, s'il est possible, des preuves simples, claires &

& intelligibles tirées du fond de la chose même, & qui soient à portée de tous ceux qui ont intérêt de conoitre la Vérité; sans quoi on ne gagnera autre chose que de confirmer dans le préjugé ceux qui sont acoutumés à respecter tout ce qui leur vient de la part de leurs Maitres même sans l'examiner, par conséquent ce ne sera que de la peine perdue. Au surplus je n'ai garde de b'âmer la méthode des Géomètres. Je me suis même allés expliqué là dessus dans la Preface du T. II. p. 28. J'en blame seulement l'abus, & la facilité qu'elle donne, sur tout quand il s'agit des Questions métaphisiques, de pallier l'Erreur & les Préjugés, soit volontairement ou involontairement; & j'estime qu'en ces occasions on devroit en user d'autant plus sobrement, que peu de Gens sont en état de se démêler come il faudroit de l'embaras qu'elle cause.

„ Si l'on peut concevoir, *continue le Cen-*
 „ *seur*, come réellement existant quel
 „ qu'Être absolument non étendu, ce qui
 „ est, à ce que je pense, l'opinion de pres-
 „ que tous les Philosophes de nos Jours,
 „ les fondemens de la nouvelle Hypothese
 „ que l'on propose, seront déjà bien ébran-
 „ lés.

Le Censeur fait bien voir qu'il n'est pas trop au fait de la Matière, sur laquelle il

a entrepris de raisonner. Il pouvoit bien dire, qu'il peut imaginer, & imaginer comme réellement existant quelque Etre absolument non étendu, en joignant dans son Esprit l'Idée de la non étendue à celle de l'existence, come en joignant l'Idée de deux contraires, il peut imaginer un feu sans chaleur. Mais ce ne sera qu'imagination, & son Etre non étendu n'aura pas plus de réalité pour cela, qu'en peut avoir cet autre Etre de raison. Je défie le Censeur de concevoir un Etre absolument non étendu. Si par concevoir il entend avoir l'Idée de l'Existence d'un pareil Etre, fondée, je ne dis pas, sur l'*Intuition* qui est impossible ici; mais sur des Principes clairs, évidens & incontestables, ou sur une Autorité respectable. Qu'il nous fasse voir quels sont ces Principes ou cette Autorité, & dans ce cas l'Hypothèse qu'il traite de nouvelle, sera non seulement ébranlée, mais totalement renversée: Qu'il me permette en attendant de penser, que mon Hypothèse ne pèche pas faute de fondement & de preuve, mais bien, come il le dit lui même, pour attaquer celle de presque tous les autres Philosophes & par conséquent la sienne; & c'est aparemment ce qui l'a mis de si mauvaise humeur.

Le Censeur me reproche de ne pas m'accorder

corder avec M. *Locke* dont j'ai voulu faire l'Apologie. Mais n'ai-je pas déclaré à quelle occasion & à quels égards j'ai entrepris la défense de cet illustre Philosophe, en quoi je n'ai eu garde d'en imposer au Public, come le Censeur m'en accuse injustement? Pour parvenir au but que je m'étois proposé, en rapportant fidèlement, come j'ai fait, toutes les Propositions de M. *Locke*, que j'ai crû soutenables, il n'étoit nullement nécessaire que je fusse en tout de l'avis de ce Philosophe, & que je m'arrêtasse toujours où il s'est arrêté. Il est vrai que je suis allé plus loin que lui : J'en conviens; mais je ne m'en suis point caché*, & dans le fond, en montrant qu'on peut pousser plus avant que ce grand Homme sans blesser la Religion ni la Verité, je n'ai fait que le mettre d'autant mieux à couvert des atteintes de ses Adversaires.

Mais quoi qu'il en soit, il ne me sera pas mal aisé de vous faire voir, *Monsieur*, que mes sentimens, que mon Censeur a voulu mettre en opposition avec ceux de M. *Locke*, & s'en faire un sujet de triomphe, ne sont dans le fond pas tant éloignés de ceux de ce Philosophe, qu'il le voudroit faire croire.

Il est vrai que M. *Locke* n'a jamais crû que l'Être éternel pensant fut matériel: Je

* T. I. P. I. p. 246. & suiv. T. II. p. 170. & suiv. T. IV. P. II. p. 32. 33.

ne le crois pas non plus, si par matériel on entend être semblable à la Matière qui nous est connue. Il est vrai encore, que le Philosophe a déclaré, que quand on spiritualiserait la Matière tant qu'on le voudroit, il ne croiroit pas qu'elle pût jamais produire du sentiment, des pensées ou de la connoissance. Je pense à cet égard comme lui & n'ai jamais attribué la faculté de penser à la Matière en tant que Matière, ni par conséquent au Corps spirituel de notre Âme, comme le Censeur veut insinuer. Au contraire je crois avoir mis cette Idée de M. Locke dans un plus grand jour qu'il n'a fait lui-même, en plusieurs endroits de mon Ouvrage, & en particulier dans ma Lettre à M. B. T. IV. P. I. p. 177. & suiv.

„ Mais ce qui tranche net toute difficulté, dit le Censeur, c'est, que M. Locke a soutenu, que l'Idée d'un Être immatériel étoit aussi claire & aussi distincte que celle d'étendue & de mobilité; d'où il résulte en particulier que ce qu'il appelle ici *immatériel*, il l'oppose à l'étendue.

Il est vrai, que M. Locke a dit*, que l'Idée des Substances spirituelles est aussi claire que celle des Substances corporelles. Mais 1°. Il n'étoit question en cet endroit que de l'idée que nous

* L. II. Ch. XXII. paragr. 15.

nous avons de l'existence, & non pas de celle de la nature de ces deux différentes Substances. 2°. Loin que M. *Locke* ait voulu insinuer que nous pouvons avoir une Idée claire & distincte de la Nature de l'Etre spirituel, il dit tout au contraire dans le même Chapitre §. 30. que la Substance de l'Esprit nous est inconnue, & que celle du Corps l'est tout autant.* Il est évident 3°. Que M. *Locke* ne peut avoir pris le terme *immatériel* dans le sens que lui donne le Censeur, & que par immaterialité il ne peut avoir entendu qu'une Essence ou une Eten-
due réelle différente de celle du Corps grossier. *Nous pouvons encore nous former*, dit il au même endroit, *l'Idée complete d'un Esprit immatériel, par le moyen des Idées simples, que nous avons déduites des opérations de notre propre Esprit, que nous sentons tous les jours en nous mêmes, come penser, entendre, vouloir, conoitre, & pouvoir mettre des Corps en mouvement.* M. *Locke* avoit trop d'esprit & de lumières, pour ne pas concevoir qu'*exciter* ou *arrêter* le mouvement dans le Corps, ne peut être conçu sans un Contact, & que cette Capacité du Contact ne peut être attribuée a un Etre absolument non étendu.

Mais

* Voies L. IV. Ch. III. paragr. 17. où M. *Locke* fait voir que la Connoissance que nous avons des Esprits est plus bonne que celle que nous avons des Corps.

Mais ce qui, pour me servir des mêmes termes que M. le Censeur, tranche net toute difficulté, c'est ce que M. *Locke* dit au même Chapitre §. 28. où après avoir montré, que la communication du mouvement par impulsion & par la pensée est également intelligible, il conclut, * en donnant le démenti à l'affertion du Censeur, qui prétend que ce Philosophe a toujours été persuadé de l'immatérialité de nôtre Ame, come il l'étoit de celle de Dieu.

„ Ce n'est pas, dit *M. Locke*, une chose
 „ indigne de nôtre recherche, de voir,
 „ si la Puissance active est le propre des
 „ Esprits, & la Puissance passive celui des
 „ Corps; d'où l'on pourroit conjecturer,
 „ que les Esprits créés étant actifs & pas-
 „ sifs, ne sont pas totalement séparés de
 „ la Matière: Car l'Esprit pur, c'est à dire
 „ Dieu, étant seulement actif, & la pure
 „ Matière simplement passive, on peut
 „ croire que ces autres Etres qui sont actifs
 „ & passifs tout ensemble, participent de
 „ l'un & de l'autre.

Est ce là le langage d'un Philosophe, qui, come nôtre Critique à osé avancer, *opose formellement l'Immatérialité à l'Étendue*; d'un Philosophe qui, quoi qu'il appelle Dieu un Esprit pur, en parle néanmoins en plusieurs endroits
 come

* Voyez ce que j'ai remarqué sur ce Passage T. I.
 . l. p. 35. & suiv.

come de celui que les Cieux & les Cieux des Cieux ne peuvent contenir, & come de celui en qui nous avons la vie, le mouvement & l'Etre.* Mais quoi qu'il en soit, je souhaiterois que ce grand Philosophe tût encore au Monde, & que lui même, ou quelqu'autre à sa Place, avec son Esprit, son Cœur & ses lumières, voulût être le Juge du différent qu'il y a à son sujet entre mon Censeur & moi: Je pense qu'il n'y auroit qu'à gagner tant pour le Public que pour mon Systeme.

„ Nôtre Auteur, continue mon Critique,
 „ se seroit peut-être moins égaré, s'il eût
 „ bien eu dans l'Esprit une distinction des
 „ plus communes, mais en même tems des
 „ plus utiles sur cette matière. Cette distinc-
 „ tion que tout le Monde a faite jusqu'à
 „ présent; c'est, que quoi que l'on ne puisse
 „ pas imaginer, représenter à son Imagi-
 „ nation un Etre qui existe sans Etendue,
 „ cependant on peut très bien le concevoir;
 „ c'est à dire, se convaincre, qu'il y a un
 „ Etre, l'Etre pensant, dont les propriétés
 „ sont incompatibles avec l'Etendue. Voilà
 „ tout ce qui est nécessaire pour saper par
 „ ses fondemens l'Edifice prétendu nou-
 „ veau qu'on a voulu élever ici.

Il n'y a rien de si frivole, come je l'ai
 G g déjà

* L. II. Ch. XIII. paragr. 27. Ch. XX. paragr. 2.
 L. IV. Ch. X. paragr. 19.

déjà remarqué, que cette distinction que *Descartes* a formée entre l'Imagination & l'Intellect pur. Si le Censeur peut très bien concevoir, come il dit, & se convaincre qu'il y a un Etre sans Etendue, un Etre pensant, dont les propriétés sont incompatibles, avec l'Etendue, il ne devoit pas être tombé dans le défaut qu'il me reproche, *que je suppose sans prouver*; mais il devoit s'être expliqué, coment il a pû concevoir, ce dont il est si certain; il devoit s'être éforcé en même tems de le faire comprendre aux autres: Il auroit rendu sans doute un grand service à bien des Gens; mais je pense, que si ce n'est que par les Lumières qu'il est en état de nous donner à cet égard, qu'il peut saper par le fondement ce qu'il appelle *l'Edifice prétendu nouveau*, je pourrai me flater que cet Edifice restera beaucoup plus long-tems sur pied qu'il ne le croit.

Mon Critique toujours de mauvaise humeur est choqué de ce que j'ai donné le Titre de nouveau à mon Système. Il a eu la bonté d'en insérer le Précis dans son Extrait: C'est par où tout Lecteur équitable pourra juger, si ce reproche est fondé ou non. M. le Censeur n'a pas pensé aparemment, qu'il se pût trouver un Nouveau, qui ne consiste pas tant à étaler des Principes nouveaux, qu'à détruire par des Idées
nou-

nouvelles, un Nouveau, qui n'est tel, que parce qu'il est faux & opposé au Vrai, au Vrai qui est tel de toute ancienneté; ou qu'à purger l'Ancien de ce Nouveau vicieux, avec lequel on l'avoit confondu.

Voici l'Ancien: *Nôtre Ame est immortelle; C'est la Doctrine de J. C. qui le premier a mis en Lumière la Vie & l'Immortalité: Nôtre Ame est indivisible: C'est une suite de ce premier Principe: Elle est invisible & impalpable à nos sens extérieurs.* Nous convenons de tout cela. Donc elle est absolument non étendue. Voilà le nouveau de *Descartes*; mais on lui nie cette conséquence. On lui dit, que nôtre Ame peut être étendue, & avoir toutes les propriétés, dont nous venons de convenir, & que son immortalité est moins fondée sur la Nature, que sur la Volonté & la Toute-puissance Divine. On lui dit qu'un Etre absolument non étendu est un Etre de raison, & que la Puissance active & passive ne sauroient être conçues, que dans un Etre réellement étendu. C'est-là un autre nouveau, si vous voulés, qui donne un sens raisonnable à l'ancien manifesté par J. C., que je crois avoir prouvé & établi dans mon Ouvrage. Si mon Censeur n'en est pas content, il n'a qu'à détruire, mieux qu'il n'a fait dans son *Extrait*, ce que j'ai avancé à ce sujet, &

mettre quelque chose de plus solide à sa place, ou faire conoitre par son silence, son insuffisance à cet égard: Je lui laisse l'alternative.

Mais quoi qu'il en soit, le Censeur a fort bien fait de ne pas contester sur ce que j'ai dit, *que mon Système, tel qu'il est développé dans mon Ouvrage concernant l'Etendue que j'attribue aux Etres spirituels en général, est ancien parmi les Chrétiens même.* Je l'aurois non seulement renvoïé aux endroits *, où j'ai fait voir que ce sentiment étoit celui de toute l'Eglise Chrétienne des trois premiers Siècles, dont j'ai donné bien d'autres Garans que M. *Cudworth*, quelque respectable que soit l'autorité de ce grand Philosophe; mais je l'aurois prié de faire attention aussi à ce Passage de M. *Bayle* que j'ai rapporté, où il dit, *Que jusqu'à Descartes, tous nos Docteurs, soit Théologiens, soit Philosophes, avoient donné une Etendue aux Esprits, infinie à Dieu, finie aux Anges & aux Ames raisonnables; & je l'aurois, peut être, obligé de convenir encore, que ce sentiment universel vaut bien celui de Platon & de Plotin, adopté par Descartes & par ses Sectateurs, divisés d'ailleurs en plusieurs branches.*

M.

* Voiez T. I. P. I. p. 125. à 143. T. III. p. 37. à 55. & p. 123. à 144.

M. le Censeur, pour conclusion de son Extrait, a crû devoir régaler le Public de l'Avis que la Société Roïale m'a donné à la fin de son Examen, & dont assurément je n'ai pas fait la Traduction à mon avantage. Vous sentés bien, *Monsieur*, sans que je vous le dise, quelle étoit à cet égard son Intention charitable. Je ne fais, si par cet endroit il a réüssi, come il espéroit, à dédomager son Lecteur des Réflexions qu'il a faites sur mon Ouvrage, qu'il traite lui même de sèches & d'ennuieuses, en quoi il pensoit peut être plus juste qu'il ne croïoit; mais je fais bien que le Lecteur impartial & éclairé ne jugera pas un Procès sur l'Étiquette du sac, & sans avoir vû les Pièces.

Je souscris de bon cœur à l'Eloge que le Censeur done à ce qui est émané en cette occasion de cette Illustre Société, que j'honore autant que Personne: Je conviens aussi, qu'en adressant le Plan de mon Système à M. le *Chevalier Sloane*, pour lors digne Président de ce respectable Corps, je me suis soumis d'avance au jugement que je me flatois de recevoir de sa part, en supposant néanmoins, qu'au cas que la décision portât d'abandonner l'entreprise, ce conseil seroit acompagné de Raïsons assés fortes & assés sensibles pour me déterminer à agir en conséquence. Mais come celles qui ont

été données par le vénérable Membre de ce Corps, chargé de cette Comission, ne m'avoient pas paru telles, & sur tout en considérant qu'il ne lui avoit pas plû d'entrer dans aucune discussion touchant le fond même de mon Système; j'ai crû que ces raisons ne devoient pas m'empêcher d'instruire entièrement ce Procès (s'il m'est permis de me servir de cette expression) ainsi que j'ai fait dans les IV. Volumes que j'ai publiés, & d'en appeler dans cet état, non seulement à *Cæsare non satis informato, ad Cæsarem melius informandum*; mais de m'en rapporter encore au Public, & à tout Lecteur curieux, qui voudra bien se donner la peine de revoir les Pièces & d'en juger par lui même. J'espère n'avoir rien fait en tout ce'a, qui puisse m'être reproché à raison, ni rien qui soit contraire au respect que je dois à cet Illustre Corps. Je me flatte encore, que tout Lecteur judicieux qui voudra examiner impartialement mon Ouvrage, s'en fera des Idées toutes différentes de celles, que mon Censeur trop prévenu a cherché d'en inspirer.

Come vous n'ignorés rien, *Monfieur*, de ce qui se passe dans la République des Lettres, je ne dois pas douter, que vous ne soies instruit il y a long-tems, des merveilleuses Découvertes qui ont été faites

sur

sur les Polypes & autres Infectes aquatiques, par M. Trembley à la Haye, par M. Bonet à Genève, & en particulier par l'illustre M. de Reaumur à Paris. Ce Savant Phisicien en a fait tout récemment une mention des plus curieuses dans la Préface du VI^me. T. de ses excellens *Mémoires pour servir à l'Histoire des Infectes*. Vous sentés bien que la multiplication artificielle & surprenante de ces Infectes, come M. de Reaumur l'a remarqué lui même, a dû donner lieu aux questions métaphisiques, à raisonner sur le Principe animant qu'on doit attribuer à ces Infectes ainsi multipliés. Vous sentés bien encore, qu'après avoir eu connoissance de ces Découvertes, j'ai dû juger dès aussitôt que le dénoüement de ces questions ne peut-être donné que par mon Système, que mon Censeur me permettra de qualifier ici de *nouveau*, & que je n'ai pas dû tarder d'apprendre au Public, que j'ai lieu de croire, que c'est par une dispensation de la Providence Divine que ce Phénomène singulier a parû si peu de tems après la publication de mon Système, non en ma faveur, ni en celle de ce Système, mais en faveur de la Vérité. C'est aussi ce que j'ai exécuté, aiant fait inserer trois Lettres à ce sujet dans le Journal Helvétique, Mois de Nov. & Déc. 1742. & Mars de l'Année

née courante. Si l'on me tient parole, comme je n'ai pas lieu d'en douter, ces trois Lettres paroîtront aussi dans le nouveau Journal Littéraire d'Allemagne, ou dans quelque autre de vos Journaux, & j'espère qu'il n'en faudra pas d'avantage pour désabuser le Public des Impressions peu favorables que mon Censeur a cherché à lui donner de mon Système. La multiplication prodigieuse des Insectes dont il s'agit, étant aussi averée qu'elle l'est par les expériences que ces habiles Naturalistes ont fait, il est question de savoir, qu'il me soit permis de le répéter, quel est le Principe animant de ces Insectes ? Cette Question est assez intéressante pour mériter d'être exactement épluchée. Je suis persuadé que mon Système seul peut fournir le fil pour se tirer de ce Labyrinthe; & je crois en avoir donné des raisons tout à fait convaincantes dans les trois Lettres dont j'ai parlé. Je dois présumer que les Partisans de l'ancien Système de *l'Influence physique*, & ceux qui sont pour les Systèmes des *Causes occasionelles* & de *l'Harmonie préétablie* n'en conviendront pas : Ce sera donc à eux à mieux expliquer le Phénomène dont il s'agit, par leurs Hypothèses, que je ne fais par la mienne, & ce sera au Public impartial & éclairé à décider. Je crois au moins avoir lieu de me

flater infiniment, de ce qu'une occasion favorable s'est présentée sitôt, qui fournira à tout Juge compétent la véritable Pierre de touche, par laquelle on pourra conoitre, lequel de ces quatre Systèmes mérite la préférence, & l'adhésion de ceux qui aiment & qui cherchent sincèrement la vérité. Tout ce qu'il me reste à faire en attendant, c'est d'être tranquille jusques à ce que ces sortes de Juges, pour lesquels seuls j'ai pris la Plume, aient prononcé; & que la vérité & le *tems* aient produit les effets que je dois m'en promettre.

Tout le Monde sait, combien les Entreprises de ceux, qui osent combattre des opinions reçues, & sur tout celles, que, par l'adhésion presque'universelle, qu'elles ont trouvées, on a insensiblement liées avec le fondement de la Foi, & qui rencontrent des Obstacles & de la résistance du côté des Préjugés & des Passions; mais c'est cela même qui me fait espérer, que dans le nombre des Juges que je reclame, il se manifestera quelqu'Ame assés noble & assés genereuse, qui en se mettant au dessus de la crainte & des respects humains, voudra bien prendre le Parti de la Vérité, & l'exposer dans un plus beau Jour que je n'ai pû faire, d'autant plus que pour l'ordinaire les premiers qui en ces occasions se mettent sur
les

les rangs, ne font que rompre la glace, en laissant un vaste Champ à des spéculations & a des Découvertes ultérieures, à tout bon Esprit qui pense come *Horace*.

*Quid verum est atque decens curo & rogo,
& omnis in hoc sum.*

Pour finir, je reviens, Monsieur, au commencement de l'Extrait de mon Censeur, ou à son Préambule. Il y fait entrevoir un grand nombre d'aparences ou de motifs, qui selon lui, devroient exciter l'envie de savoir ce que c'est que mon Ouvrage. S'il le fait sérieusement ou non, cela m'est indiferent; mais toujours est-il obligé de convenir, *que j'examine l'Objet, qu'il nous importe le plus de conoitre*. Il trouve que le but que j'ai eu en cela est très digne de loüange. Il s'agit donc de savoir, si j'ai traité ma Matière d'une manière qui mérite l'attention du Public & qui réponde au but que je me suis proposé; si à cet égard les Curieux & ceux qui cherchent à s'instruire, feront mieux d'en juger par eux mêmes en se procurant, & en examinant mon Ouvrage, ou de s'en tenir aux insinuations & au Jugement de mon Censeur, & s'ils risquent beaucoup à prendre le premier de ces deux Partis? Ce n'est pas à moi à décider ces Questions.

J'a

J'ajouterai cependant encore qu'en achevant cette Lettre, il m'est tombé par hazard en mains l'Article XIII de la 2^{de} Partie du T. XXVII. de la *Bibliothèque raisonnée* intitulé, *Exposition du Livre des Institutions philosophiques, dans lesquelles on examine les Idées de Leibnitz*, Pièce qu'on attribue à M. de Voltaire. Il ne tiendra qu'à vous, d'y voir avec combien de bon sens ce célèbre Auteur y attaque les Principes de métaphisique du Philosophe Allemand, & je crois que vous conviendrés, que ce qu'il dit mérite d'autant plus d'attention, que les sentimens de respect & d'admiration qu'il a pour l'illustre Auteur féminin du Traité qui a doné lieu à une Critique qui porte, au moins indirectement, sur ce dernier, sont connus de tout le monde; de sorte qu'il est évident, que ce n'est que l'amour de la vérité qui l'a conduit à raisonner come il fait. Cette judicieuse Pièce m'a fourni deux Réflexions: L'une come je l'ai déjà remarqué dans une autre occasion, que le simple Bon sens naturel, qui n'a point été infecté d'un certain Levain de l'Ecole, est Juge plus compétent des Matières dont il s'agit que ne le sont les Philosophes & les Professeurs mêmes. L'autre; qu'il me semble que la Lecture de ce Morceau, doit naturellement inspirer à tout Esprit intelligent & desireux de s'in-

truire,

truire, la curiosité d'examiner tout Système de métaphisique postérieur à ceux de Mrs. *de Leibnitz & Descartes*, sauf à en juger par le même moïen que M. *de Voltaire* a si bien mis en œuvre. Si par ce moïen, on peut m'apprendre par rapport au mien, ce que cet Auteur spirituel a appris aux Sectateurs de M. *de Leibnitz*, je serai charmé d'en profiter.

On vient aussi de m'envoïer à la Campagne où je me trouve, un Ouvrage nouveau relatif en quelque façon à ce qui fait l'Objet de cette Lettre. Il est intitulé : *Recherches Philosophiques sur la nécessité de s'assurer par soi même de la Vérité; sur la certitude de nos Connoissances & sur la Nature des Etres.* M. *de St. Hyacinthe*, aussi aimable par son excellent Caractère, que célèbre par plusieurs Productions de sa belle & savante Plume, en est l'Auteur. Le Titre fait conoitre que l'Ouvrage est des plus interessans; mais c'est une Lecture qui demande beaucoup de tems & d'attention. Cependant par le peu que j'y ai pû voir jusqu'à présent, il paroît que nous sommes assés d'accord quant au fond, sur l'Etendue réelle de nôtre Ame, & l'Existence de l'Espace pur ou du vuide; mais la question sur tout de la prétendue divisibilité de la Matière à l'infini, qui a doné lieu à mon Censeur & au Jour-

naliste même de m'attaquer avec si peu de décence, y est discutée en faveur du sentiment contraire, avec une évidence, qui à ce que je crois, ne souffrira plus de réplique: J'estime donc être fonde d'avancer que cet Ouvrage est en quelque façon une Apologie du mien, & qu'ils se soutiendront réciproquement. Je vous prie de vous le procurer, si vous ne l'avez pas; & j'espère que vous conviendrés de ce que je viens d'en dire. Je suis &c.

L. R.



RECHERCHES

Sur la Fête du Roi-BOIT.

MONSIEUR,

Vous me marquez dernièrement que parcourant le Catalogue d'une Bibliothèque, qui devoit se vendre à *la Haie*, vous y aviez trouvé un Livre qui traite de l'origine de la Fête du *Roi-boit*, & que l'on donne pour fort curieux. Vous me demandiez en même tems s'il m'est connu, & vous voudriez savoir ce que c'est. Avant de vous répondre positivement, je ferai
me

une petite Remarque sur les Ouvrages qui sont imprimez depuis fort long-tems, & qui ne se trouvent que difficilement, tel que celui-ci, c'est qu'il seroit à souhaiter que quand ils tombent entre les mains des Journalistes, ils nous en donassent quelquefois des Extraits dans leurs Ouvrages periodiques. Ces Articles-la vaudroient quelquefois mieux que ceux des Livres nouveaux. Il y a de vieux Ouvrages très propres à piquer la curiosité des Lecteurs. Celui-ci est de ce genre, & par le sujet qu'il traite, & sur tout parce qu'il est devenu fort rare.

Il y a long tems que j'avois entendu parler de ce Livre, & que je le cherchois inutilement. Mais enfin je viens de le découvrir dans la Bibliothèque d'un de mes Amis. Me voila donc en état de vous en rendre raison. Je comencerais par vous en donner exactement le titre : Le voici. *Traitez singuliers & nouveaux contre le Paganisme du ROI BOIT.* C'est un *Octavo* imprimé à Paris en 1666. Il s'en fit une seconde Edition en 1670. & malgré cette réimpression, il est vrai, come le remarque le Catalogue que vous me citez, que le Livre est devenu fort rare.

L'Auteur étoit un Docteur de Sorbone, nommé *Jean Des Lions*. Il se qualifie Docteur
&

& Théologal de l'Eglise Cathédrale de *Senlis*. Il avoit prêché avec beaucoup de zèle , contre les abus qui se comettent la Veille & le Jour même de l'Epiphanie. Il avoit prouvé dans plusieurs Sermons , que cette vaine cérémonie tire son origine du Paganisme. Non content d'avoir toné en Chaire contre ce désordre , afin de faire plus de fruit , il donna à ses Recherches la forme de Traité , & crût devoir les rendre publiques par l'impression. Mais on a remarqué il y a long-tems qu'ataquer la Superstition dans l'Eglise Romaine , est un moien sûr d'être contredit. Nôtre Docteur de Sorbone se trouva dans le cas , & son zèle ne fut pas bien pris. Un Avocat de *Senlis* , nommé *Nicolas Barthelèmi* , s'éleva contre lui. Il dressa une Contrebatterie , & donna au Public une Défense de l'ancienne pratique sous ce titre : *Apologie du Banquet sacré de la veille des Rois*. Si cette seconde Pièce m'étoit aussi parvenue , je serois mieux en état de faire les fonctions de Rapporteur du Procès Mais ne la connoissant que d'une manière assez vague , je ne pourrai vous rendre raison , un peu exactement que de l'ataque.

Nôtre Auteur , après avoir déjà indiqué dans le titre de son Livre , mais d'une manière générale , que les réjouissances de la *Fête des Rois* , sont de vieux restes de Paganisme , détermine plus précisément dans

le Corps du Livre, d'où elles viennent. Il en assigne l'origine dans la *Fête des Saturnales* des anciens Romains.

Plusieurs Auteurs Protestans l'avoient déjà remarqué avant lui. Il en cite quelques uns, mais il se prévaut sur tout du suffrage de plusieurs Catholiques Romains, qui ont eu la bone foi d'en convenir. *Camus*, Evêque de Bellai, reconoit que *la joieuseté du Roi de la Fève tient plutôt des Saturnales & des Bacchanales des Païens que d'aucune Cérémonie Chrétienne*. *Polidore Virgile* la fait dériver de la même source. *Paul Jove*, dans *l'Histoire de son tems*, dit nettement, que c'est une imitation des anciennes Saturnales. *Veterum Saturnalium more*, dit-il*.

Le Théologal de *Senlis*, ne s'en tient pas à ces autoritez; il fait voir ensuite la ressemblance du *Roi boit* avec les *Saturnales Païennes*. Il comence par la conformité du tems. Les Saturnales, que l'on célébroit en l'honneur de *Saturne*, furent d'abord fixée au Solstice d'Hiver. En suite on les recula, & on les prolongea jusqu'à les faire durer sept ou huit jours. *Macrobe*, qui a traité ce sujet fort amplement, nous apprend que les Saturnales ont gagné peu à peu dans le Mois de Janvier, & se sont confondues avec d'autres Fêtes qui y étoient annexées, & qui en étoient des dépendances.

* Liv. XXXVIII.

On peut établir, fans crainte de se tromper, que dès la mi-Décembre jusqu'aux Rois, il y avoit une enfilade de Fêtes Païennes. *Paquier* donne une bone raison de ce que les Saturnales Chrétiennes avoient été poussées jusqu'au 6. de Janvier: *On les a placées, dit il, à la Fête des Rois, à cause de la rencontre du nom **. Qu'on parcoure les usages & les coutumes de divers Peuples Chrétiens, on trouvera dans cet espace de la fin de Décembre & de la première semaine de Janvier, le débordement de ces anciens excès des Païens. On y reconoitra manifestement les Saturnales & leurs annexes.

L'Auteur entre ensuite plus particulièrement dans le détail de ce qui se passoit aux Saturnales, & il en fait la comparaison avec la Fête du *Roi-boit*. On fait que les Saturnales se célébroient à l'honneur de *Saturne*, & le nom seul l'indique. Pour connoître la nature de cette Fête, nous n'avons qu'à écouter *Lucien*. Voici comment il fait parler ce Dieu lui même, au sujet de cette solémnité. „ Pendant tout mon Règne „ qui ne dure qu'une Semaine, il n'est pas „ permis de vaquer à aucune afaire, ni publique ni particulière, mais seulement de „ boire, chanter, jouer, faire des Rois

H

„ ima-

* Recherch. Liv. IV. ch. 9.

„ imaginaires , mettre les Valets à table
 „ avec leurs Maitres , & les barbouiller de
 „ Suie , ou les faire sauter dans l'eau , la
 „ tête la première , lors qu'ils ne s'aquient
 „ pas bien de leur devoir.

Lacien raporte ensuite quelques unes des
 Loix des Saturnales. Les Esclaves qui pre-
 noient la place de leurs Maitres , avoient
 la liberté de tout dire pendant cette Fête ,
 & de se railler d'eux en leur présence. C'est
 ce que confirme *Horace* ,

Age, libertate Decembri
 Quando ita Majores voluerunt, utere, narra
 Lib. II. Sat. 7.

Durand, Evêque de *Mandè*, dans le *Ratio-
 nale divinatorum Officiorum*, a employé le mê-
 me mot de la *Liberté de Décembre*, en par-
 lant des réjouissances irrégulières de Noël
 & de l'Epiphanie. *

Macrobe nous apprend qu'aux Saturnales
 on faisoit des Gâteaux assez délicats, que
 l'on distribuoit, & dont on faisoit des pré-
 sents, pour reconnoitre que leur Dieu Sa-
 turne avoit appris à ramasser le Miel, &
 avoit indiqué l'usage de plusieurs Ali-
 mens. ** Du tems de *St. Jérôme* on en-
 voioit encore à ses Amis de ces Gâteaux
 friands,

* *Durand*. Lib. VI. cap. 36.

** *Saturnal*. Lib. I. cap. 7.

frands, dans des Corbeilles fort propres, & ce Père apelle ce présent, *Saturnalitiam Sportulam*.

Mais le principal de la Fête consistoit en Festins, & dont, selon Lucien, on devoit faire part aux Pauvres. Il étoit de l'essence d'élire des Rois de la Fête. *Lucien*, qui fait parler le Patron, lui met ces paroles dans la bouche; „ Faisons bone „ chère, réjouissons nous: Faisons des „ Rois à qui nous obéissions avec plaisir „ & avec affection. *Reges creemus, ipsisque „ ultrò pareamus*. Ce Roi avoit ses Officiers, par qui il faisoit exécuter ses Ordres. Il étoit le Maître du Repas, l'Arbitre & le Juge des fantez à boire. Il ordonoit les Chançons, & la Danse après le soupé. En un mot son principal office étoit de mettre en train les Convives, & de les exciter à la joie. C'étoit un Souverain absolu, il comandoit tout ce qui lui venoit dans la tête, & on juge assés, quand les anciens Auteurs ne nous l'auroient pas marqué, que parmi les Ordres qu'il donoit, il y en avoit bien de ridicules & d'impertinens.

Pour faire sentir la conformité des *Saturnales* avec le *Roi-boit*, il n'y a qu'à voir ce qui s'observe dans cette dernière Fête. Ecoutons Pâquier, qui nous la décrit dans ses *Recherches*. „ Nous començons dès la

„ veille, dit-il, non de prier Dieu, mais
 „ de faire bonne chère. Celui qui est le
 „ Maître du Banquet a un grand Gâteau,
 „ dans lequel il y a une Fêbve cachée, Gâ-
 „ teau, *dis-je*, que l'on coupe en autant
 „ de parts qu'il y a de gens conviez au
 „ Festin. Cela fait, on met un petit En-
 „ fant sous la table, lequel le Maître in-
 „ terroge sous ce nom de *Phébé*, come
 „ représentant, en l'innocence de son âge,
 „ une forme d'Oracle d'Apollon. A cet
 „ interrogatoire l'Enfant répond d'un mot
 „ Latin, *Domine*. Sur cela le Maître l'ad-
 „ jure de dire à qui il distribuera la por-
 „ tion du Gâteau qu'il tient en sa main;
 „ l'Enfant le nomme ainsi qu'il lui tombe
 „ en la pensée, sans acception de la Di-
 „ gnité des Persones, jusques à ce que la
 „ part où est la fêbve est donnée, & celui
 „ qui l'a, est réputé Roi de la Compagnie.
 „ Et ce fait, chacun se déborde à boire,
 „ manger & danser. Il n'y a respect des
 „ Persones, la festivité de la journée le
 „ veut ainsi *

Paquier a oublié quelques circonstances
 que notre Docteur de Sorbonne a suplées.
 Outre la portion du Gâteau assignée à cha-
 cun des Conviez, on en fait deux de sur-
 numeraires, l'une qu'on apelle *la Part à*
Dieu,

* Recherch. de la France Liv. IV. Ch. 2.

Dieu, l'autre la Part à la Vierge, & les Pauvres ont soin de les venir demander ensuite à la porte, come les représentans de ceux à qui elles étoient destinées. Autre omission essentielle de Pâquier, c'est que celui qui a eu la Fève dans sa portion, doit régaler la Troupé dans l'Octave. La Fête est censée durer tout ce tems-là, come les Saturnales duroient sept ou huit jours.

Il seroit inutile de reprendre ces différens articles, pour faire sentir le rapport qu'il y a entre ces deux Fêtes. La conformité faite aux yeux. Il est vrai que le Roi *boit* ne s'observe pas par tout précisément de la manière que nous venons de le décrire. *Il y a, dit notre Auteur, certains Pâis qui sont plus particulièrement sous l'obéissance du Roi de la Fève, & qui donnent plus de lustre à sa Roiauté.* Il met de ce nombre plusieurs Provinces de France. Dans ces lieux-là on peut remarquer encore tout le Manège du Roi des Saturnales. Mais par tout on élit un Roi par le moyen d'une portion de Gâteau, & l'on fait ensuite bone chère. A cela seul on peut reconnoître l'ancienne Fête Païenne.

C'est la Fève renfermée dans le Gâteau, qui assigne aujourd'hui cette Couronne. Notre Auteur cite un Religieux Feuillant,

qui avoit dit qu'aux Saturnales, on tiroit aussi au sort avec les fèves. Cela acomoderoit fort son Système; & lui paroît fort vraisemblable, *Mais*, dit-il, je ne sçai où ce Religieux a pu trouver que l'on se servoit autrefois de Fèves pour cette élection. Il est surprenant que nôtre Docteur qui avoit feuilleté avec soin tous les Auteurs, qui pouvoient apuier son sentiment, & qui étoit assez d'érudition, ait ignoré que Cicéron parle positivement du Roi de la Fève dans ses *Lettres à Atticus*. Ce qui peut un peu l'excuser, c'est que ce Passage a été assez défiguré par les Copistes, faute de l'entendre. Le voici de la traduction de l'Abé Mongault. *Ne trouvez-vous pas*, dit Cicéron à son Ami, *que le Consulat, que Curion apelloit une espèce d'Apothéose, va devenir une Roiauté de la Fève, si un aussi indigne homme qu'Afranius y peut parvenir?* * Je vai ajouter la Note du Traducteur sur ces paroles. „ Les „ Enfans tiroient au sort pour faire un Roi „ aux Saturnales. Ils faisoient à la fin de „ Décembre, ce que nous avons transporté „ au commencement de Janvier, à l'ocasion „ de la Fête des Rois. Cet usage de se „ servir de Fèves, pouvoit venir de ce „ que chez les Grecs on s'en servoit pour l'é-

* Vides-ne Consulatam illum nostrum... fabam minimum futurum? *Lettres à Atticus*, Liv. I. Lettre XVI.

„ l'élection des Magistrats; d'où est venu
 „ ce Précepte énigmatique de Pithagore,
 „ *Abstenez-vous des Fèves*, c'est à dire ne vous
 „ mêlez point du Gouvernement. Au reste,
 „ je crois que Cicéron dit ici, *Fabam mi-*
 „ *mum*, la Farce de la Fève, parce que
 „ cette Roiauté de la Fève étoit une es-
 „ pèce de Roiauté de Théâtre." Voila
 „ ce que l'on pourra suplérer dans le Traité,
 „ de nôtre Docteur. La Fève étant, pour
 „ ainsi dire, la marque caractéristique de la
 „ Fête des Rois, il lui importoit, pour bien
 „ établir son parallèle, de trouver aussi cette
 „ sorte de halote dans les Saturnales.

Il auroit bien souhaité d'y trouver aussi
 le cri du *Roi-boit*, qui a doné le nom à la
 Fête. „ A chaque fois, dit-il, que ce
 „ nouveau Souverain boit, tous ceux qui
 „ sont à table lui font des aclamations, &
 „ crient à gorge déployée *le Roi-boit*. Celui
 „ qui y manque est chatié, & condamné
 „ à quelque peine, come d'être marqué
 „ au visage, ou d'encre, ou de quelque
 „ autre manière." Pour le barbouillage du
 visage, Lucien l'a marqué positivement. Sur
 cet article la conformité avec les Saturna-
 les se trouve écrite en gros caractère sur le
 front des Convives délinquans. „ Pour la
 „ formule d'aclamation, ajoute nôtre Au-
 „ teur, Lucien ne l'a pas désignée ex-
 „ pressément. Mais on y trouve l'équiva-

„ l'ent dans les cris & les chansons à boire
 „ dont il dit que l'on faisoit réentir cette
 „ Fête. Elle se passoit à boire, à s'enivrer,
 „ à crier; ce sont ses termes. Voilà les
 „ cris de table que nous avons imitez. La
 „ Fête du *Roi-boit* peut donc passer pour
 „ une copie fidèle des Saturnales.

Reste à examiner le *Phæbe Domine*, que l'on peut regarder comme les Paroles Sacramentelles de cette Cérémonie. Nôtre Auteur, qui ne veut rien oublier, a destiné un Chapitre exprès à cette formule. Il raporte d'abord le sentiment de Pâquier que nous avons vû, & qui remonte jusqu'à l'Apollon des Païens. S'agissant, dit-il, de donner la Roiauté de la Table, on consulte cet Oracle pour savoir qui est celui de l'Assemblée qu'il veut déclarer Roi. C'est pour cela qu'on l'appelle par une espèce d'invocation, Seigneur Phébus, *Phæbe Domine*. Cette explication favoriseroit tout à fait le Système de ceux qui regardent le *Roi-boit*, comme un reste d'Idolatrie, comme un pur Paganisme. Cependant nôtre Auteur pour montrer son impartialité, déclare qu'il renonce généreusement à cette preuve, parce qu'il ne la croit pas solide.

Il raporte ensuite une autre explication qui est plus ingénieuse & plus simple en même tems; c'est que le mot de *Phæbus*

ne désigne point ici Apollon, mais l'Enfant de famille que les Latins apelloient *Ephèbus*, & qu'on faisoit présider au sort pour l'élection du Roi, & c'est ce qu'on fait encore aujourd'hui dans le partage du Gâteau. Le Roi des Saturnales, en donnant quelque ordre au jeune home qui étoit à ses comandemens, l'apeloit, *Ephèbe*, Hola, jeune home; à quoi il répondoit, *Domine, Que vous plait-il, Mon Seigneur?* *Ephèbe* a donc fait par corruption, *Phèbé*.

Voici, *Monsieur*, un petit trait d'histoire, qui fera ici à sa place. *Tacite* parlant des folies & des crimes de Néron, raconte en quel tems & de quelle manière, il fit mourir le jeune *Britannicus*. Il marque que ce fut pendant la Fête des Saturnales, dans laquelle on éli-soit par le sort un Roi qui devoit comander aux autres. *Festis Saturnalibus*, dit-il, *inter alia æqualium ludicra, regnum lusu sortientium.* * Celui qui étoit élu de cette manière començoit à exercer son Empire par différens ordres qu'il donoit. Néron que le sort avoit déclaré Roi de la Fête, ordona à *Britannicus* de se lever de table & de chanter une Chanson. Ne semble-t'il pas que l'on entend ce Roi du Festin l'apeller d'abord, *Ephèbe*, & que le jeune Home répond avec promptitude & avec soumission,

* *Annal. Lib. XIII.*

sion, *Domine, Sire, me voici prêt à exécuter vos comandemens?*

Quelque naturelle que soit cette explication, elle n'a pas agréé à nôtre Docteur de Sorbonne, & cela par une petite raison de Grammaire. Le mot d'*Ephebus*, dit-il, signifie un jeune Adoléscent, un Garçon qui a atteint l'âge de puberté, c'est à dire d'environ quatorze ans. Ainsi il ne convient pas à l'Enfant que l'on fait tirer & distribuer les parts du Gâteau, puis qu'on choisit ordinairement le plus petit & le plus jeune de la Famille. Mais cette raison ne paroît pas bien forte. On peut répondre que quand même les Romains auroient choisi un jeune home un peu plus grand que celui qu'on prend aujourd'hui, cela ne détruiroit point le raport entre leurs usages & ceux d'à présent. Cette petite différence d'âge qui cause cette inexactitude grammaticale dans l'aplication que l'on fait du *Phœbe Domine*, ne doit pas ce me semble, empêcher de reconnoître son origine.

A quoi donc nôtre Auteur veut-il qu'on s'en tienne? Rien de plus simple, selon lui. Il raille les Savans avec leur étimologie savante. Il les acuse d'avoir voulu trop se guinder, & entrant un peu en belle humeur, il dit que ceux qui donnent des origines si recherchées peuvent être mis au

rang

rang de ceux qui veulent parler *Phœbus*. Il reconoit bien, avec eux, qu'il y a ici une équivoque, mais il ne veut pas qu'on la cherche plus loin que dans la Fève même du Gâteau. Il prétend qu'en apostrophant ce nouveau Roi, on lui disoit, *Fabæ Domine*, c'est à dire, *Monsieur nôtre Roi de la Fève*, & que la ressemblance qu'il y a dans la prononciation entre *Phœbe* & *Fabæ* a fait prendre le change, & a donné par corruption le *Phœbe Domine* *. Il apuie son sentiment par l'ancienne phrase Gauloise, usitée encore dans quelques Provinces de France, & sur tout dans la Flandre Françoisse, *Faire le fêbè*, pour marquer la solennité du Roi de la Fève, Cette Fève dit-il, aiant autant d'influence sur cette réjouissance, & en étant le principal attribut, il est naturel qu'elle lui ait donné son nom. Avouez, Monsieur, que vous ne vous seriez pas attendu à cette métamorphose. De toutes celles d'*Ovide*, je n'en vois point d'aussi singulière que celle du Dieu *Phœbus* changé en Fève. Je ne sai si vous vous en acomoderez. Sa simplicité semble être une recommandation pour elle. Elle auroit eu, à coup sur, le suffrage de *Dom de Vert*. Ce Religieux a fait un Livre curieux où il tache d'ex-

* Chez les Latins on apelloit *Dominus* le Roi ou le Maître du Festin. Cicéron dit, *Quum ipsè epuli Dominus Quintus Appius abbas esset*

d'expliquer toutes les Cérémonies de l'Eglise Romaine de la manière la plus naturelle & la moins recherchée, en cela diamétralement opposé à *Durand* qui dans son *Rationale*, cherche du mystère par tout.

A juger de nôtre Théologien par ce dernier endroit, vous le croiriez toujours dans le vrai & dans le simple. Cependant il y a beaucoup d'inégalité chez lui, & il ne se soutient pas toujours. Il outre quelquefois un peu les choses, & il est sur la frontière de la déclamation. Mais c'est ordinairement le défaut de ceux qui come lui, se sont un peu trop échauffez sur un sujet. Il faut vous en donner quelque exemple.

Parmi les raisons qu'il allègue contre le badinage de la Fête des Rois, il emploie celle-ci; C'est que ce jeu du *Roi-boit* tourne en ridicule la Majesté Roiale. Il cite avec de grandes marques d'approbation, un Père Grec qui a trouvé beaucoup d'indécence à créer ainsi de ces Rois imaginaires.

„ C'est une chose, dit-il, qui offense le
 „ respect dû à la Majesté du Prince. On
 „ fait de la Roiauté une Comédie, une
 „ représentation burlesque de la puissance
 „ Souveraine. C'est la coutume en certains
 „ lieux, de créer à ce Roi de table des
 „ Co-

„ Conêtables, des Echançons, des Pan-
 „ tiers, des Officiers de toutes fortes, dont
 „ l'emploi n'est que de comander ou
 „ d'exécuter des Sottises.

N'y a-t'il point là un peu trop de sévé-
 rité ? Les Princes eux-mêmes ne prennent
 point la chose de cette manière, & nôtre
 Theologien nous fournit une autorité pour
 faire voir que ce badinage ne leur déplait
 pas, & qu'ils y font quelquefois entrez
 de bone grace. Il nous cite un Passage
 curieux tiré d'un Livre intitulé, *Antiquitez
 de la Chapelle & Oratoire du Roi, par du
 Perat*. Je ne doute point que vous ne le
 voïiez avec plaisir.

„ Sous le Règne d'Henri III. on faisoit à
 „ la Cour, la veille de la Fête des Rois
 „ au souper, une Reine de la Fève. Et
 „ le jour des Rois, le Roi la menoit à la
 „ Messe à son côté gauche, & si la Reine
 „ y étoit, elle marchoit au coté droit. Un
 „ peu au deffous du Roi, on préparoit
 „ un Oratoire & un Drap de pied pour la
 „ Reine de la Fève, au côté gauche de
 „ celui du Roi. Après que le Roi avoit
 „ été à l'ofrande, la Reine de la Fève y
 „ alloit aussi. Après la Messe, Leurs Majestez
 „ & la Reine de la Fève somptueusement
 „ vétues & parées, retournoient en grande
 „ pompe au Louvre, les trompettes &
 „ tambours sonnans.

Mais s'il y a quelquefois un peu trop de feu dans le zèle du Théologien, l'Avocat qui a voulu faire l'Apologie du *Roi-boit* a beaucoup plus outré du côté opposé. Au lieu de s'en tenir à faire regarder cette Fête come un petite récréation, come un divertissement usité de tems immémorial, par nos Péres, il a prétendu en faire un acte de Religion. Cela paroît d'abord par le titre de sa Réponse; c'est *l'Apologie du Banquet acré ou sanctifié de la Veille des Rois*. Quoi que cet Ouvrage se soit perdu, il paroît par quelques fragmens que l'on en trouve ailleurs que voici à peu près sur quoi cet Avocat fondeoit la sainteté de cette Fête.

Il prétendoit que ce Repas de la solennité des Rois avoit pour but de rendre hommage, avec les trois Rois, à la Roïauté de J. C. On est allé jusqu'à dire que quand les Mages vinrent l'adorer la première fois, ils l'aperçurent à la Mamelle de la Ste. Vierge, & qu'ils s'écrièrent par une espèce d'enthousiasme, le *Roi boit*. Je n'ose pas dire que l'Apologiste soit allé jusques là; ce surquoi il insiste principalement c'est que le *Phæbe Domine* s'adresse au Sauveur, que c'est une espèce d'invocation à celui que l'Ecriture appelle le *Soleil de justice*. Ce qu'il fait aussi beaucoup valoir pour rendre
cett e

cette Fête toute Chrétienne, c'est qu'en partageant le Gâteau, on ne manque pas de donner *la part à Dieu*, & une autre à *la Ste. Vierge*. A l'aide de ces petites pratiques, qui sentent un peu la Religion, & en faisant précéder un *Benedicite*, on se flâte de rendre ce Repas tout à fait Chrétien.

Je n'entreprendrai pas de réfuter ces raisons; on en sent assez la foiblesse. Je me contenterai de faire quelques petites Remarques sur ces moïens de défense. L'Avocat nous donne *la part à Dieu*, & celle à *la Vierge*, come une pratique pieuse, qui suffiroit seule pour repurger ce Repas de tout ce qui d'ailleurs pourroit encore sentir le Paganisme. Mais il est bien loin de son compte. Croiriez-vous, *Monsieur*, que cette portion destinée à la Divinité est plus propre à prouver la Thèse du Docteur, que ce Repas est une imitation des anciens Idolâtres, qu'à en faire l'Apologie. Voici ce que dit un Home d'esprit sur un cas tout à fait semblable.

„ Les Moines du Mont *Athos*, à l'en-
 „ trée de table, coupent le quart d'un pe-
 „ tit pain. On le met sur un plat devant
 „ l'image de la Vierge, qui est placée
 „ sur un guéridon. Peut-on voir cela,
 „ dit-il, sans se rapeller ce qu'*Ovide* raporte
 „ de l'opinion ancienne,

*» Mis erunt & mensa credere adesse Deos?
Euf. Lib. VI. 306.*

*» C'est à dire, que l'on croioit autrefois
» que les Dieux assistent à la table des ho-
» mes. Porphyre nous donne cette opinion
» comme étant encore reçue de son tems.
» Lors que nous mangeons, dit il, nous donnons
» à nos Dieux à goûter de tout ce qu'on nous
» présente.**

Mais la grande raison de l'Avocat pour
fêter cette Fête, que le Théologien
regarde comme tout à fait profane, c'est que
le *Phœbe Domine* s'adresse directement à J.
C. j'y voue que je serois bien curieux de
savoir comment il le prouvoit. S'il ne s'a-
gissoit que de trouver des rapports entre le
Sauveur & le Soleil, la chose seroit
aisée. L'Écriture Ste. elle même nous
a présenté le Messie sous cette image.
Mais que c'ait été là l'intention de ceux
qui ont employé les premiers cette formule
à la Fête des Rois, c'est ce qu'il faudroit
prouver.

Cependant, *Monsieur*, après y avoir un
peu réfléchi, j'ai trouvé qu'on pourroit ren-
dre assez vraisemblable cette application du
Phœbe à J. C. Pour y réussir, il faudroit
d'abord poser ce fait, dont tous les Savans

conviennent, que la Fête des Rois que l'on célèbre au comencement de Janvier, avoit pour objet dans sa première institution parmi les Grecs, la Naissance du Sauveur. *Epiphanie* signifie apparition, manifestation. Ils donèrent ce nom au jour qu'ils croioient que le Sauveur étoit né, parce qu'alors il avoit comencé à paroître sur la terre. L'Epiphanie dans sa 1^{re} origine, est donc proprement la Naissance de nôtre Seigneur. Ces deux Fêtes aiant été ainsi confondues pendant quelque tems, si je prouve que les Pères de l'Eglise ont trouvé une grande analogie entre la Naissance de J. C. & le Soleil naissant, on ne devra plus être surpris si dans cette Fête on a donné au Sauveur le nom de cet Astre.

On cherche depuis long-tems la raison de ce que la Fête de Noël a été fixée au 25. Décembre. Il n'est nullement probable que le Sauveur soit né dans cette Saison. Le dénombrement que fit faire Auguste semble s'y opposer. Il n'est pas naturel qu'un bon Prince come lui, renue tant de gens au milieu de l'hiver, pour ce dénombrement. La veille des Pasteurs sur leurs Troupeaux s'y oppose aussi. Le terme que St. Luc emploie, pour nous marquer cette circonstance, signifie que ces Bergers parquoient à la Campagne, & qu'ils passoient

„ *Mos erat & mensæ credere adesse Deos?*
Fast. Lib. VI. 306.

„ C'est à dire, que l'on croïoit autrefois
 „ que les Dieux assistent à la table des ho-
 „ mes. *Porphire* nous donne cette opinion
 „ come étant encore reçue de son tems.
 „ *Lors que nous mangeons*, dit il, *nous donnons*
 „ *à nos Dieux à goûter de tout ce qu'on nous*
 „ *présente.**

Mais la grande raison de l'Avocat pour sanctifier cette Fête, que le Théologien regarde come tout à fait profane, c'est que le *Phæbe Domine* s'adresse directement à J. C. J'avoue que je serois bien curieux de savoir coment il le prouvoit. S'il ne s'agissoit que de trouver des rapports entre le Sauveur & le Soleil, la chose seroit aisée. L'Ecriture Ste. elle même nous a présenté le Messie sous cette image. Mais que c'ait été la l'intention de ceux qui ont employé les premiers cette formule à la Fête des Rois, c'est ce qu'il faudroit prouver.

Cependant, *Monsieur*, après y avoir un peu rêvé, j'ai trouvé qu'on pourroit rendre assez vraisemblable cette application du *Phæbe* à J. C. Pour y réussir, il faudroit d'abord poser ce fait, dont tous les Savans

coll-

* *Bibliot. Angloise. Tom. X. p. 245.*

conviennent, que la Fête des Rois que l'on célèbre au commencement de Janvier, avoit pour objet dans sa première institution parmi les Grecs, la Naissance du Sauveur. *Epiphanie* signifie apparition, manifestation. Ils donèrent ce nom au jour qu'ils croioient que le Sauveur étoit né, parce qu'alors il avoit commencé à paroître sur la terre. L'Epiphanie dans sa 1^{re} origine, est donc proprement la Naissance de nôtre Seigneur. Ces deux Fêtes aiant été ainsi confondues pendant quelque tems, si je prouve que les Pères de l'Eglise ont trouvé une grande analogie entre la Naissance de J. C. & le Soleil naissant, on ne devra plus être surpris si dans cette Fête on a donné au Sauveur le nom de cet Astre.

On cherche depuis long-tems la raison de ce que la Fête de Noel a été fixée au 25. Décembre. Il n'est nullement probable que le Sauveur soit né dans cette Saison. Le dénombrement que fit faire Auguste semble s'y opposer. Il n'est pas naturel qu'un bon Prince come lui, remue tant de gens au milieu de l'hiver, pour ce dénombrement. La veille des Pasteurs sur leurs Troupeaux s'y oppose aussi. Le terme que St. Luc emploie, pour nous marquer cette circonstance, signifie que ces Bergers parquoient à la Campagne, & qu'ils passaient

la nuit à la belle étoile, come on parle; ce qui n'étoit pas praticable en Judée au Mois de Décembre. Pourquoi donc placer la Naissance du Sauveur dans une Saison si rude? Voici la raison que l'on en donne. Il faut savoir qu'il s'est passé plusieurs Siècles sans que les Chrétiens se soient avisez de célébrer cette Fête, & quand la dévotion s'est tournée de ce côté-là, on ne s'avoit plus la date de cette Naissance. On a donc été obligé de marquer un jour au hazard, & l'on s'est déterminé sur quelques convenances assez légères. Voici une conjecture ingénieuse de quelques Savans là-dessus.

Anciennement le Solstice d'hiver se plaçoit au 25. Décembre. On fait qu'alors les Païens célébroient la naissance du Soleil, parce qu'étant dans son point le plus bas, il semble naître de nouveau. Ils considéroient les quatre Saisons de l'Année, come quatre âges diférens par lesquels le Soleil passoit successivement. Au renouvellement de cet Astre, les Anciens célébroient des Jeux à son honneur, & en particulier ceux du Cirque. Je ne dois pas oublier que leurs Calendriers, à côté du Solstice d'hiver, marquoient ces mots, *Sol renascitur*. Le Soleil naît de nouveau. J. C. est apellé par les Prophètes *le Soleil*

de Justice. En voila assez pour fixer dans ce tems là la Fête de la Naissance du Sauveur, dont on ignoroit la véritable date.

Le Pape *Jules I.* qui vivoit vers l'an 350 est le premier qui ait placé la Fête de Noël au 25. Décembre. Il est très vraisemblable que ce qui l'y détermina, c'est que les Romains célébroient ce jour-là, la Fête du retour du Soleil, qui comence à se rapprocher de nôtre hémisphère. C'est ce qui paroît par un Sermon de *Leon I.* qui nous apprend qu'à Rome on regardoit la Fête de la Nativité, come aiant été substituée à celle du Solstice d'Hiver. On y disoit que ce jour-là avoit attiré l'attention, non que ce fut proprement alors que le Sauveur fut né, mais parce que c'étoit la Fête, pour ainsi dire, du lever du nouveau Soleil*. *St. Chrisostome*, dans un Sermon sur la Naissance de J. C. prononcé à Antioche, nous laisse aussi assez entrevoir cette substitution. Mais pour entendre ce qu'il en dit, il faut savoir que l'An 325. on avoit dressé à Rome un Calendrier, où l'on voïoit sur le 25. Décembre, *Natalis Invicti*, la Naissance de l'Invincible. Les Païens raportoient cela au Soleil à qui ils donnoient cette Epithète. L'Orateur reclame

* Non tam de Nativitate Christi, quàm de novi, ut dicam, Solis ortu venerabilis videatur. De Nativ. Christi; Serm. XX.

& ce Titre & cette Fête en faveur du Sauveur. On appelle ce jour, dit-il, la naissance du Soleil; Christ est le Soleil de Justice, dont Malachie a parlé. C'est encore, dit-on, le Jour natal de l'Invincible, & qui est-ce qui mérite mieux ce titre que Nôtre Seigneur, qui a vaincu la mort même? * Tout cela marque assez l'acomodation.

Si donc, come il est fort vraisemblable, la Fête de Noël a remplacé la Fête Paienne de la renaissance du Soleil, & si l'Epiphanie & la Nativité du Sauveur ont été confondues pendant assez long-tems, on conçoit aisément que les Chrétiens ont pû revenir à la Fête des Rois la métaphore prise du Soleil, & appeller même le Sauveur *Phæbe Domine*. Peut-être qu'en prenant ce tour-là, on auroit pû embarrasser nôtre rigide Théologien, qui paroît si délicat sur tout ce qui sent tant soit peu le Paganisme. Il a beau faire, il n'est pas possible de nier que les Chrétiens n'aient adoptées quelques Fêtes Paiennes, qu'ils ont ensuite sanctifiées à leur manière, mais qui se sentent toujourns un peu de leur origine.

Passiez moi, *Monsieur*, je vous prie, cette
di-

* Sed & Invisi Natalem appellant. Quis'utique tam Invisus nisi Dominus noster, qui mortem subactam devicit? Vel quod dicunt Solis esse Natalem, ipse est Sol Justitiæ de quo Malach. IV. 2.

digression ; elle est un peu longue , mais elle peut avoir son usage. Je me flate que vous devinez aisément la raison qui me l'a fait placer ici , c'est pour faire voir que le Peuple , & bien d'autres , qui ne voudroient pas passer pour Peuple , s'échauffent souvent pour l'observation de certaines Fêtes dont ils ne connoissent guère les fondemens.

Malgré les raisons assez spécieuses que je viens de prêter à l'Avocat , je crois qu'il se seroit mieux posté s'il n'avoit pas entrepris de spiritualiser entièrement cette Fête , & d'en vouloir faire un acte de dévotion. Il devoit s'en tenir à la regarder come un simple délassement , come un divertissement excusable. D'autres s'y étoient mieux pris. Dans le tems que nôtre Théologal tonoit en Chaire contre les excès du *Roi boit* , voici ce que des Persones sensées disoient de ces Sermons. „ On fait trop de bruit „ pour peu de chose , disoient ils. Qu'est- „ ce après tout que cette Fête ? Il s'agit „ de couper un Gâteau en plusieurs mor- „ ceaux , & déclarer Roi de la Table celui „ à qui la Fève échet , pour faire ensuite „ bone chère & se réjouir honêtement. „ C'est là un petit passe-tems lde famille , „ une récréation indifférente. Qu'on l'apelle „ un petit Jeu d'Enfans , si l'on veut ;
mais

„ mais c'est exagérer que d'appliquer ici les
 „ qualifications odieuses d'Impiété, de Su-
 „ perstition & d'Idolatrie. Il faut être de
 „ bien mauvaise humeur pour vouloir non
 „ seulement supprimer ce Repas, mais en-
 „ core come le prétend le Réformateur,
 „ réduire les Catholiques à reprendre l'an-
 „ cienne coutume, qui étoit de regarder la
 „ Vigile des Rois come par portant jeune.
 Voila comment on parloit de ces Sermons,
 à ce que nous apprend le Predicateur lui
 même.

Cela me rapelle l'Apologie de la *Fête des
 Fous*, que quelques Auteurs nous ont aussi
 conservée. Vous avez oui parler de ces
 Bacchanales, bien autrement bruiantes que
 celles du *Roi-boit* *. Ces deux Fêtes se cé-
 lébroient à peu près dans le même tems,
 & se donnoient la main, l'une à l'autre.
 Voici sur quel ton en parloient les Apo-
 logistes. „ Nos Prédécesseurs, disoient-ils,
 „ qui étoient de grands personages, ont
 „ permis cette Fête. On doit la regarder
 „ come un jeu, & come un simple di-
 „ vertissement. Il est bon que la folie,
 „ qui nous est naturelle se dissipe & s'é-
 „ coule par là, au moins une fois l'année.
 „ Les Toneaux de Vin créveroient, si on
 „ ne

* Voyez là dessus les Mémoires pour servir à l'Histoire
 des Fous. A Lausanne 1741.

» ne leur ouvroit quelquefois la bonde ou
 » le foffet, pour leur doner de l'air. Or
 » nous fomes de vieilles Futailles & des To-
 » neaux mal reliez, que le Vin de la Sa-
 » gesse feroit rompre, si nous le laiffions
 » bouillir ainfi par une dévotion conti-
 » nue au Service Divin. Il lui faut doner
 » quelque air, & un peu d'effor. *

C'est fort bien s'y prendre. Les Défenseurs de cette Fête, c'est à dire les principaux Acteurs emploient fort heureusement ces images d'un Toneau trop plein de Vin, & à qui il faut doner de l'effor. Ils ne sont pas allez chercher trop loin leur comparaison. Rien de plus naturel que de la tirer d'un lieu qu'ils fréquentoient aussi souvent que leur Cave. On conserve dans l'Eglise de Soissons un Manuscrit, où l'on trouve des Vers sur la Fête de la Circoncision, qui marquent que ce jour-là le rafraichissement du gosier n'étoit pas oublié, sur tout celui du Maître-Chantre, qui avoit la principale part à la Fête. Il y a un article entier intitulé, *Conductus ad poculum*. Nous fomes de vieilles futailles, dit l'Apologie: Fort bien, des Futailles continuellement remplies de Vin, des Toneaux prêts à créver par la violente fermentation qu'y

* Dom Lobineau, Histoire de la Ville de Paris.
 Tom. I. p. 138.

excite cette fougueuse liqueur. Il y faut nécessairement de l'effor, afin que la folie, qui semble née avec nous, s'évapore un peu par là

Vous trouverez, *Monsieur*, dans les *Oeuvres posthumes de Locke*, (p. 430.) cette même pensée, qu'il attribue à un Seigneur Anglois qu'il ne nomme pas, mais que je soupçonne fort être Milord *Schaftsburi*, qui vivoit sous Charles II. „ Un Seigneur Anglois disoit qu'il y a dans chaque personne deux Homes, l'un sage, & l'autre fou, & qu'il faut leur acorder la liberté de suivre leur génie, chacun à son tour. Si vous prétendez que le Sage, le grave & le sérieux ait toujours le timon, le Fou deviendra si inquiet & si incomode, qu'il mettra le Sage en désordre, & le rendra incapable de rien faire. Il faut donc que le Fou ait aussi à son tour, la liberté de suivre ses caprices, de jouer & de folatrer pour ainsi dire à sa fantaisie.

Horace a dit qu'il n'appartient qu'au Sage de savoir mettre à part sa Sagesse en tems & lieu ;

Misce stultitiam consiliis brevem,

Dulce est desipere in loco.

Lit. IV. Od. 12.

Cette Maxime peut-être admise, mais elle étoit

Étoit très mal appliquée à la Fête des Fous, où l'on tournoit la Religion en ridicule, où l'on violoit toutes les règles de la pudeur, & où l'on commettoit toutes sortes d'insolences. Voici donc un correctif à la Maxime du Seigneur Anglois, afin que l'on n'en abuse pas.

„ Il est bon que le Sage n'abandonne
 „ pas trop le Fou à lui même. Il fait bien
 „ de venir voir de tems en tems ce que
 „ son Camarade fait, quand il s'émancipe
 „ trop, qu'il le redresse, & qu'il le remette
 „ sur les voies de l'innocence. Le Sage
 „ doit se cacher, & non pas s'absenter
 „ tout à fait; il doit toujours être prêt à
 „ acourir au moindre désordre. Autrement
 „ mon Fou se rendra Maître du Logis,
 „ y fera un remue-ménage terrible, & jet-
 „ tera le Sage par les fenêtres.” Voila le
 cas de la scandaleuse Fête que l'on vouloit justifier par ce principe.

Mais il me semble que ce moïen de justification auroit été assez dans sa place entre les mains de l'Avocat, qui avoit entrepris la défense du *Roi-boit*, qui semble être plutôt une folie enfantine qu'un excès criminel. Il auroit donc dû dire avec le *Nouveau Spectateur François*, qui a un peu étendu la pensée Angloise :

„ Il y a dans l'Homme un Sage & un
 „ Fou

„ Fou, & le ménagement le plus délicat
 „ de la Raïson, est de faire vivre ces deux
 „ Messieurs en bone intelligence. Quand
 „ le Sage tient toujours la fêrûle haute,
 „ quand il est toujûrs à le chicaner sur
 „ ses moindres faillies, le Fou se mutine,
 „ il fait enrager le Sage à son tour. Il
 „ faut donc le traiter en Enfant, & l'a-
 „ muser innocemment à quelque jouet,
 „ il s'y atache, il s'y endort, & le Sage
 „ s'en trouve beaucoup mieux.” Ce jouet
 d'Enfant c'est justement le Roi de la Fève,
 & les Mascàrades du Carnaval, dont il est
 le prélude

L'Apologiste du *Roi-boit* pouvoit enco-
 re faire envisager ces divertissemens come
 une espèce de compensation du Carême
 qui va suivre. C'est un petit dédomage-
 ment qu'on a trouvé qu'il faloit prendre
 d'avance. L'Abé *Fleuri* nous les présente
 sous cette face. „ Ces réjouissances profa-
 „ nes, dit-il, qu'on se permet dans de
 „ certaines Fêtes, aux Rois, par exem-
 „ ple, qui sont suivies des débauches du
 „ Carnaval, ne peuvent avoir eu d'autre
 „ principe que le regret d'entrer dans le
 „ Carême. *

Vous savez, *Monsieur*, qu'en divers Païs
 Protestans on fait aussi ce jour-là un Roi
 &

* *Mœurs des Chrétiens*, p. 482.

& une Reine de la Fève. On demande si nous ne devrions point nous en faire de scrupule ? Vous me dispenserez, s'il vous plait, de l'examen de ce Cas de Conscience. Je dirai seulement là dessus que si les réjouissances du Carnaval sont une sorte de compensation du Carême qui doit suivre, nous n'avons aucun droit à ces plaisirs, nous qui sommes afranchis des austérités du Jeûne. Nous devons nous interdire des divertissemens que les autres achètent par des pratiques assez pénibles, nous abstenir des excès qu'ils croient pouvoir expier par des pénitences que nous ne sommes pas d'humeur de subir. Il ne nous doit donc pas être permis de prendre ainsi l'agréable & de laisser l'incomode qui doit y être ataché. Je suis &c.

GENEVE.





EPI T R E

*A Mr. R***

Vous voulés que je rime en i,
En y mêlant la rime en ure.
Mais sans bassesse, sans enflure,
Un tel projet, je vous assure,
Ne peut que me mettre en souci.
Malgré moi, sur mon écriture
Vous verrés plus d'une rature,
Le Génie est trop étressé
Lors qu'on lui fait sa tablature :
Il est mal dans cette posture ;
Et c'est le mettre à la torture ,
Que de fixer sa tâche ainsi.
Ha ! Monsieur, je vous en conjure ,
N'inserés point dans le Mercure ,
La simple Ebauche que voici.

Parlerai-je d'Agriculture ,
De Plantes, de Fleurs, de Verdure ?
Mais Borée a presque obscurci ,
L'aimable éclat de la Nature ,
Son souffle cruel a terni
De Flore la riche brodure ,
Et la Neige a déjà blanchi
De ces Côteaux la contexture.
Ce Ruisseau dont le doux murmure
Au chant des Oiseaux est uni ,
Et qui serpente à l'aventure ;
Enchainé par l'âpre froidure
Voit déjà son cours ralenti.

He las !

Hélas ! ici bas rien ne dure.
 Ce que l'Art avoit établi,
 Par le tems est anéanti.
 La plus solide Architecture
 De ses traits n'est point à l'abri.
 De ces Cités dont l'œil ravi,
 Admiroit jadis la Structure,
 Tout le lustre est évanoui :
 Leur nom même est presque aboli.
 Ainsi dans une Nuit obscure
 Tout enfin est enseveli.

De Mars, à nos pleurs endurci,
 Nul Mortel ne peut être aussi
 A couvert de la meurtrissure.
 L'Ami de la Paix affailli,
 Est insulté dans sa clôture :
 Son Champ à ses yeux envahi,
 En proie au fer de l'Ennemi,
 Lui refuse la nourriture ;
 Et le Laboureur apauvri,
 De la faim devient la pâture.
 A ses Parens un Fils ravi,
 Et par l'Opresser asservi,
 Souffre la douleur la plus dure.
 Ce que le Fer n'a pas détruit
 Par la Flame est anéanti.
 De ce Tableau l'Esprit noirci,
 N'en peut contempler la peinture,
 Même dans l'ombre & l'enfonçure !
 Heureux, qui ne le voit qu'ainsi !
 Faut-il pour punir une injure,
 Ou pour se venger d'un Parjure,
 Exciter un affreux murmure ;
 Et ne faire qu'une Masure
 Du Pais le plus embéli,
 Et d'un Peuple nombreux rempli ?
 Ha ! j'aime mieux la vie obscure
 D'un Sage né dans la Rôtüre ;

Qu'un Héros qui de Sang nourri,
 Et par le carnage ennobli,
 Creuse par tout la sepulture.

Certains Guerriers de ce tems ci,
 Des CONDES suivent mal l'allure;
 On peut dire, sans imposture,
 Qu'il se batent souffi, couffi.
 Le Laurier qu'ils ont recueilli
 Semble déjà sec & fletri;
 Ce qui n'est pas d'un bon auguré.
 Tel qui veut tenter aventure,
 De courage assez peu muni,
 Y perd le Bagage & l'Armure;
 D'où s'ensuit la déconfiture.
 Mais attendez, j'excepte ici,
 Un Roi par les Muses nourri,
 Et qui se plait à leur culture.
 De Mars non moins le Favori,
 Il fait reprendre avec usure,
 Ce que la force avoit ravi.
 Triompher de son Ennemi,
 Pour ce Héros est chose sûre.
 Sa Clémence auguste rassure
 Celui qui de terreur faisi
 Reclame à ses pieds sa merci.
 Le Crime lui seul est puni
 Par une juste flétrissure.
 Ses Faits, j'en ferois bien gageure,
 Seront la plus riche parure,
 De l'Histoire de ce tems ci;
 Et si j'en crois ma conjecture,
 L'Immortalité que procure
 Une Vertu constante & pure,
 Ne sauroit lui manquer aussi.
 Si j'osois faire la peinture
 D'un Roi des Peuples si chéni,

NOVEMBRE 1743. . 487

Par son amour pour la droiture...
Mais ce Projet est trop hardi,
Et je redoute la censure.
Il faudroit un Portrait fini,
Et je ne peins qu'en mignature.
VOLTAIRE, qui d'une main sûre]
Nous a tracé le grand HENRI;
Peut seul à la Race future
Dépeindre ce Prince accompli.

J. B. T.

GENEVE le 24. Novembre 1743.



REFLEXIONS

*Sur la distinction qu'établit Mr. LOCKE
entre l'Esprit & le Jugement.*

MR. LOCKE dit, que l'Esprit aperçoit
*les Ressemblances des choses, & que le
Jugement en aperçoit les Différences.* Ne
vous imaginés pas, Mon cher Lecteur,
que j'aie pris pour Texte cette Pensée dans
laquelle l'Auteur donne lui même un exem-
ple si marqué de ce que fait le Jugement;
& que tout ce que je vous vai débiter
n'en soit qu'une explication, ou *illustration*,
come il vous plaira de l'apeller.

Non, mon Esprit n'est pas si méthodique;
non plus que ceui de tant d'Auteurs,
qui

qui voudroient pourtant faire croire à leurs Lecteurs, que leurs idées sont produites les unes des autres, suivant le même ordre qu'on voit régner dans leurs Ouvrages. Je veux paroître plus sincère qu'eux & avouër que la pensée dont il s'agit n'est que le *Prétexte* de cette Pièce, come sont la plûpart des *Textes* prétendus, que les Eclésiastiques Romains mettent à la tête de leurs Discours. Mais la vraie occasion de ce que vous allés lire, est qu'il me revint l'autre jour dans la mémoire, par je ne fais quelle enchainure d'idées, un Couplet d'une Chanson assés médiocre, que j'avois ouï chanter il y a quelques années. En voici la Description, sur laquelle une partie, de mes Lecteurs passeront bien, sans que je les en prie, pour aller puiser dans la Chanson même des idées plus claires sur sa nature; sauf à revenir à ma Description, quand ils auront lû la Chanson.

Chaque Couplet fait un sens à part, & est composé de 6. Vers, dont le premier contient deux sujets; le second une Propriété comune à ces deux sujets; le troisième conclut du second Vers, que les deux sujets contenus dans le premier Vers se ressemblent; le quatrième indique une certaine qualité dans l'un de ces sujets, le cinquième indique dans l'autre de ces sujets

une

une qualité différente de celle là, & le dernier Vers en conclut que ces sujets sont différens.

Hippocrate & le Canon,
 Nous envoient chés Pluton;
 Voilà la Ressemblance:
 L'un le fait gratuitement,
 Et l'autre pour de l'argent;
 Voilà la Différence.

Il paroît par la Distinction qui sert de Prétexte à ma Pièce, que cette Chanson a exercé l'Esprit & le Jugement de son Auteur; mais elle les auroit bien peu exercés, s'il n'avoit été question que de choisir deux sujets, & de leur trouver quelque ressemblance & quelque différence: La difficulté donc qu'il y a eu à la composer, consistoit à choisir des sujets, sur l'un desquels on eût à faire quelque Réflexion plaisante, satirique, ou galante; & à faire entrer cette Réflexion en opposition avec une Réflexion occasionée par un autre sujet, de manière que le Contraste qui en résulteroit, fit éclater le ridicule ou le burlesque qu'on vouloit faire remarquer.

Je ne doute point par conséquent que la composition d'une Chanson dans ce goût, ne fut très propre à cultiver l'Esprit & le Jugement; & cela d'autant plus, qu'on la

regarderoit plutôt come un amusement, que come une occupation. C'est pour la même raison, que come il y a des Jeux uniquement destinés à exercer l'Esprit, je voudrois aussi qu'il y en eût pour exercer le Jugement. Un Jeu assez comun, & qui répond parfaitement à l'idée de Mr. *Locke* touchant la première de ces Facultés de l'Ame, est celui, où dans une nombreuse Compagnie, chacun demande à son Voisin, *A quoi ressemble ce que je pense?* Celui-ci lui répond au hazard, & est obligé de justifier sa Réponse, après que l'autre a indiqué quel étoit l'objet de sa pensée. Ne pourroit-on pas sur ce modèle, trouver un Jeu qui aiguïsât le Jugement, en donnant occasion de chercher une Différence marquée, entre deux Objets qu'on n'est pas maître de choisir? Mais come il ne suffit pas de s'exercer à quelque chose, pour y devenir habile; & qu'il faut encore avoir des Modèles, sur lesquels on se règle & on se corrige; je serois d'avis qu'on començât par ne prendre pour exercer son Jugement que des Sujets déjà distingués les uns des autres par des Auteurs judicieux, dont on ne consulteroit les Décisions, qu'après avoir fait ses efforts pour trouver par soi-même la différence essentielle qu'il y a entre les Sujets proposés.

La

La difficulté seroit donc de trouver des Auteurs qui eussent traité expressément cette Matière avec tout le Jugement nécessaire ; & à cet égard , je ne conois que les Sinonimes François de Mr. l'Abé Girard, que l'on puisse prendre pour Modèle ; mais le Modèle est si achevé , qu'il dédomage amplement de la rareté des Livres qui ont paru sur ce sujet.

Je donerai le Mois prochain , la suite de ces Réflexions sur l'Esprit & le Jugement.

GENEVE. X.



AUX EDITEURS.

MESSIEURS,

Vous trouverez sans doute que je réponds bien mal à l'honneur que vous m'avez fait, en inserant dans vôtre Journal ce que je vous avois déjà envoié de l'Histoire d'Alidor. Je vous fais bien mes excuses sur le retardement de la suite de cette Histoire. Faites moi la justice de croire qu'il n'a pas tenu à moi de la finir plûtôt. Des ocupations indispensables m'ont forcé de suspendre pour un tems la continuation de cette petite Pièce. Graces à mon bon destin ces ocupations critiques ont eu leur terme ; & m'ont laissé la liberté de m'aquiter envers vous. J'ai l'honneur d'être &c.

D***

K k 2

L'IL



L'ILLUSTRE MALHEUREUX,

*Histoire Galante & Tragique, comencée dans le
Journal de Juillet P. 79.*

ALIDOR, de retour au Marquisat de ** étoit continuellement travaillé d'un chagrin intérieur, qui le rendoit méconnoissable. Son Père avoit beau attirer chez lui la Noblesse des environs, & la visiter alternativement avec son Fils pour le distraire; soins inutiles: Une profonde mélancolie le poursuivoit en tous lieux. Les Campagnes les plus agréables, les mieux enrichies des Trésors de la Nature & de l'Art, n'avoient rien de propre à divertir ses inquiétudes. La bonne Chère, la belle Compagnie, la succession des Amusemens choisis & délicatement variés, tout cela n'étoit pas capable de l'égaier. Soit qu'il fût en visite, soit qu'il y eut du monde à **, il falloit qu'il se fit des violences continuëles pour ne pas s'abandoner aux excès d'une singularité incivile. La Conversation même de son Gouverneur, à qui le Marquis avoit

tenu sa parole, n'avoit plus d'atrait pour lui. Quoi qu'il l'aimât toujours éfectivement, parce qu'il n'étoit plus en état de mettre à profit ses conseils, il ne pouvoit se vaincre jusqu'à les écouter sans impatience: Il n'étoit cependant pas mieux quand il étoit seul. C'est alors qu'il se concentroit, pour ainsi dire dans ces idées acablantes qui indépendamment de leur ravage actuel sur l'Esprit & le Cœur de l'Homme, sapent à la fin la plus robuste santé: Et pour dire tout il étoit à charge à lui même.

Quel supplice pour le Marquis, surtout lors qu'il se fut écoulé près d'une Année sans que son Fils se trouvât moins oblédé de ses chagrins que le premier jour! Il commença à désespérer de l'en voir jamais revenir; & frappé de la crainte que cette sombre tristesse ne l'entraînât insensiblement au Tombeau, peu s'en falut qu'il ne fût atteint lui même d'une Maladie mortelle. Son altération étoit trop considérable pour n'être pas d'abord remarquée. *Alidor* s'en étant aperçû, cet objet le toucha bien plus sensiblement que son propre danger. Il se reprocha d'en être la véritable cause; il ne lui en falût pas davantage pour se résoudre à chercher tous les moiens de se dissiper; & dès l'instant même, il demanda à son Gouverneur, en présence de son Père, s'il ne seroit pas bien aise d'aller faire un tour

la Chasse. On eut dit que le Marquis venoit de ressusciter à cette proposition. Il en ressentit une si véritable joie qu'elle se manifesta sur le champ ; & il s'invita à être de la partie. *Alidor* pénétré de plus en plus de sa complaisance, se surmonta si bien qu'il le réjouit parfaitement. Ce tendre Père se trouva tout à coup extrêmement soulagé, & peut-être n'avoit il jamais ressenti une si douce allégresse. Après quatre heures d'une Chasse très abondante, nos Chasseurs reprirent le chemin du Château. Ils y trouvèrent six Convives arrivés depuis leur absence. *Alidor* fit les honneurs de la Maison d'une manière à la fois si aisée & si engageante, que les Amis du Marquis ne pouvoient se lasser d'admirer & la flexibilité de son naturel & la rapidité de son changement. Pendant une Semaine qu'ils passèrent à ** aiant eu tous les jours de nouvelles preuves du parfait retour de cet aimable jeune Home, ils en partirent très satisfaits, en félicitant le Marquis avec une cordialité toute affectueuse.

Quelque tems après on reçût la Nouvelle du soulèvement de Paris & de la fameuse Journée de ses Barricades, au sujet de la détention de Brondel (*). A la lecture de ces grands Evénemens, *Alidor* se sentit tout enflamé du desir d'aller faire quelque Cam-

(*) Voyez les Mémoires de la Minorité de Louis XIV. pa-

pagne. Il n'osa pas d'abord en faire la proposition à son Pere, il craignit trop de le déobliger : Cependant l'émulation de la belle Gloire le piquant de plus tōrt, à mesure qu'il eseroit moins de pouvoir la satisfaisaire, il ne pût se refuser de sonder adroitement les dispositions du Marquis. Il ne se faisoit point de conversation, où, sous prétexte des frapantes Nouvelles qui venoient d'étourdir tout récemment le Public, il ne prit ocaſion d'y introduire les Matières de la Guerre; & par là de relever avec beaucoup de feu l'utilité de la Discipline Militaire. Le Marquis comprit bien à quoi devoient aboutir les grands Eloges que son Fils donoit à la Profession des Armes; aussi fût-il bien moins surpris que balancé, lors qu'il lui parla ouvertement du deſſein qu'il auroit d'aller servir, du moins quelque tems, s'il pouvoit se flater d'avoir son aveu. La tendresse paternelle retint quelques jours le Marquis indéterminé; mais enfin la Voix de l'honneur triompha de la Voix de la Nature. Aiant mûrement examiné quel relief done à un Gentilhomme la Gloire de porter les Armes au Service de son Roi; considérant d'ailleurs que s'il refuſoit *Alidor*, ce refus pourroit bien le replonger dans la cruelle situation dont il venoit de vaincre à peine la violence; il lui promit que si le Comte de **** son intime Ami avoit

un Emploi à lui doner dans son Régiment; il consentiroit volontiers à le laisser partir. *Alidor* remercia son cher Père, avec toutes les marques de la plus sensible tendresse.

Le Marquis écrivit tout de suite à son Ami; & étant bien persuadé que dans l'ocurrence des choses, les Emplois ne manqueroient pas, puisque, l'Armée du Roi ne se trouvant pas la supérieure en nombre, on cherchoit des Volontaires par tout; il eut soin en même tems de faire travailler à l'Equipe de son Fils d'une manière proportionnée à sa Noblesse & à sa Fortune. La réponse que lui fit le Colonel de **** fût conforme à ce qu'il en avoit atendû. Il témoignoit d'abord au Marquis combien il se sentoit redevable de la confiance dont il l'honoroit, en voulant bien lui remettre son Fils unique, & lui promettoit d'en avoir tout le soin imaginable: Il se félicitoit ensuite d'aquerir un sujet tel qu'*Alidor*, de qui il avoit ouï parler avec beaucoup de distinction; & finissoit en lui promettant de plein abord une Lieutenance en pié, qu'il avoit, disoit-il, d'abord demandée, & très gracieusement obtenüe. *Alidor* fût tout charmé à la lecture de cette Lettre. Le Marquis s'arma d'une forte résolution; & aiant pressé les préparatifs du départ de son Fils,

Fils, il le vit avec une fermeté qu'il n'eut jamais osé se promettre.

Je me dispenserai de m'étendre sur l'Heroïsme Militaire du Vaillant *Alidor*. Le détail circonstancié de ses belles Actions me contraindrait à reculer trop spacieusement les Bornes que je me suis prescrites. Il me suffira de dire, pour en donner une juste idée, qu'il se concilia l'admiration & l'estime, non seulement des Généraux de l'Armée du Roi, dans laquelle il servoit; mais encore celle des Généraux ennemis; qui firent tous leurs efforts pour l'attirer à leur parti. Six Mois après avoir joint le Régiment, le Roi lui fit présent d'une Compagnie; & par un bonheur qui ne suit pas toujours le mérite, il se vit en moins de dix ans Capitaine des Grenadiers, avec Brévet de Lieutenant Colonel. Il se trouva à la Bataille qui fût livrée dans le Fauxbourg St. Antoine entre le Maréchal de **TURENNE** & le Prince de **CONDE**; & quoique ce ne fût alors que son coup d'essai, il y donna des preuves de sa valeur & de sa prudence assez mémorables pour obtenir les applaudissemens du Maréchal. Ce Grand Home, qui, come on fait, ne fut jamais prodigue de ses Eloges, dit un jour, que si *Alidor* continuoit come il avoit comencé, il parviendroit infailliblement à être un des
plus

plus fameux Généraux qu'eut doné la France. Il fut ensuite aux Guerres de la Guëne, où il trouva le secret de se distinguer particulièrement. Et lorsqu'après ces Guerres intestines, il falût aller combattre l'Etranger, il ne s'y rendit pas moins recomandable. Heureux si consacrant tout le reste de sa vie à ce glorieux Exercice, il eut sù éviter la rigueur du funeste sort qui l'atendoit a son Lieu Natal, ainsi qu'on le verra bientôt !

Le Marquis étoit exactement informé par le Colonel son Ami, des magnanimes Exploits de son digne Fils. Il en étoit aussi flaté qu'il devoit naturellement l'être; mais la crainte de ses dangers tempéroit beaucoup en lui le vif sentiment de la gloire. Depuis quelque tems, il ne s'écouloit point de jour sans qu'il fut entraîné plusieurs fois à faire de longues & profondes réflexions sur cette chanceuse alternative; & soit par les fortes impressions que ces frappantes idées perpétuoient en quelque manière dans son Esprit agité, soit par les pressentimens secrets que fait éprouver à une Personne intéressée dans les Aventures d'une autre, ce qu'on nomme comunément simpatie, il avoit de fréquentes insomnies; ou, s'il pouvoit jouir enfin du bénéfice du sommeil, il se trouvoit éveillé la plûpart du tems co-

me en sursaut & faisa d'une fraieur qu'il ne savoit point définir. Telle étoit son affiète extraordinaire, lorsqu'il reçût une Lettre du Colonel, où il lui aprenoit sans le flater, qu'*Alidor* avoit essuié trois blessures très dangereuses à la dernière Action qui venoit de se passer; & qu'on l'avoit d'abord jugé perdu sans ressource; mais que graces au Ciel on en seroit quite pour la peur, puis qu'il se trouvoit actuellement sans fièvre, & que ses plaies étoient dans la plus heureuse disposition qu'on pût désirer.

On peut se représenter aisément ce que devint le Marquis, après avoir lû ces tristes paroles. S'il se fût livré à son premier mouvement, il seroit parti sur le champ pour aller voir son cher Fils & le ramener. Mais ses affaires ne lui permettant pas de suivre son penchant là-dessus, il écrivit au Colonel pour le prier instamment de faire partir *Alidor*, dès qu'il seroit en état de soutenir une Voiture; & pour mieux s'assurer de son retour, il en écrivit en même tems & en termes exprès à *Alidor* même. Le Colonel vit la réponse que lui faisoit le Marquis avec un extrême regret. Il comprit bien qu'il alloit perdre son meilleur Officier; cependant il se comporta en véritable ami du Marquis. Il persuada *Alidor*,

dor, qui étoit affés irrésolu, de déferer fans répugnance au sentiment de son Père : Et pouvant le faire très plaufiblement, puis-que la Campagne se trouvant fort avancée, il n'auroit pû, quand même il n'eut point quité l'Armée, reprendre le Service avant fa fin ; il le pressa de partir dès que son rétablissement lui permettroit de voïager sans risque. En attendant, on ne laissa pas le Marquis en suspens sur ce qui avoit été résolu. Le Colonel lui en fit part au plûtôt ; & prit de là ocaſion de lui exprimer toute l'estime, tout l'attachement qu'il avoit conçu pour son digne Fils, auffi bien que la haute opinion qu'on avoit de ses rares talens, & le cas particulier qu'en faisoient généralement toutes les Persones qui avoient appris à le conoitre. Quelque tems après le brave *Alidor* se voïant affés bien rétabli fut prendre congé des Officiers Généraux, & aïant embrassé le Colonel avec toutes les marques d'une sensibilité vraiment héroïque, se mit dans une Litière & prit le chemin de **.

Son voïage n'aïant pas eu d'accident facheux, il arriva lorsque le Marquis croïoit à peine qu'il se fut déjà mis en route. Je laisse à penser quelle dût être sa grande Joïe, à la vüe de ce Fils si tendrement chéri. L'ocurrence des Evénemens récents

ne contribuoit pas médiocrement à l'accroître. Il n'osa en quelque manière s'en rapporter au témoignage de ses propres yeux ; & il avoit besoin de se confirmer à tous momens dans la certitude de son allégresse. Les premiers jours furent uniquement employés à recevoir les Personnes qui venoient prendre part à l'heureux retour d'*Alidor*. Le concours en fut d'autant plus grand , que sa réputation avoit fait plus de bruit ; & les Dames voulurent bien faire trêve pour le coup avec leur fierté naturelle. Il n'y en eut point depuis un certain rang , à trois lieues aux environs , qui ne s'imposât avec plaisir la loi de le visiter. Or ceux qui savent combien les Campagnes sont fréquentées durant l'Automne dans le *Languedoc*, jugeront bien que cela suppose une foule de Visites. Madame de étant venue faire la sienne avec la belle *Iphile* la Fille unique ; *Alidor* fut frappé d'abord de sa Beauté & de l'Air majestueux qui décoroit parfaitement toute sa Personne : Il ne le fut pas moins dans la suite de l'excellence de son Esprit. *Iphile* y prit garde & s'abandonnant aux idées flatteuses que lui inspiroit l'empressement d'*Alidor* à l'entretenir & à la louer , cette sensible prévention lui donna une liberté de Génie qui la rendit encore plus aimable. Elle entendit avec une vraie satisfaction ,
qu'elle

qu'elle fût pourtant bien renfermer dans le secret de son cœur, que le Marquis pressoit instamment Madame sa Mère de vouloir passer quelques jours chez lui. Elle craignit que la tentative ne fut inutile, & rien n'eut pû lui être plus agréable que de la voir enfin nécessitée d'acquiescer aux pressantes civilités de son Hôte. *Alidor* charmé de la réussite de son Père, se proposa d'étudier avec soin le Caractère d'*Iphile*; & éprouva ainsi, par cette résolution, qu'elle lui étoit devenue bien plus chère qu'il n'auroit pensé. Il comence donc à prendre ses arrangemens; sous prétexte de témoigner à *Iphile* combien il se sent honoré de la complaisance de Madame de..... il entre avec elle dans une Conversation qui lui prépare toutes les voies pour l'exécution de son projet. Enhardi par cette première démarche, il saisit les occasions de l'entretenir en particulier; il les fait naître; il fait tourner si adroitement les choses à ses fins, que la plûpart du tems, au milieu même d'un Cercle merveilleusement bien composé, il se ménage un tête-à-tête avec elle; & cela d'une manière si simple, si unie, si peu suspecte d'affectation, que personne ne s'avise d'entrer en soubçon sur ses véritables vûes; que toute autre qu'*Iphile* eut pû fort bien

y être trompée. Elle ne l'est cependant pas ; bien loin de prendre le change , rien de tout ce que fait *Alidor* n'échape à sa pénétration : Elle ne doute plus qu'il n'ait tout au moins de grandes dispositions à l'aimer bien tendrement. Elle ne se sent pas moins disposée à l'aimer de même ; mais elle fait assés bien maitriser son cœur pour ne rien faire paroître de ses tendres mouvemens. *Alidor* remarque dans tout ce qu'elle dit un fond de pudeur & de sentimens qui l'enchantent. Elle part enfin de ** en le laissant convaincu qu'elle ne mérite pas moins tout l'amour d'un honête Home que son admiration.

Le Marquis n'eût pas besoin de dire à son Fils qu'ils devoient aller visiter à leur tour Madame de..... *Alidor* le prévint & la seconde vüe d'*Iphile* ne le confirma pas médiocrement dans l'opinion que cette Demoiselle toute charmante n'étoit pas moins riche en belles Qualités qu'en belles Graces. Funeste conviction, suivie d'un attachement plus funeste ! *Alidor* devint éperdûment amoureux d'*Iphile*, & envisageant sa possession come le plus grand bonheur de sa vie, rien ne l'inquiéta que la crainte de ne pouvoir obtenir son Cœur Dans cette extreme appréhension, il se reproche de n'avoir pas fait conoitre à l'objet de son amour

amour toute la violence de sa flame. Il redoute d'avoir été prévenu par quelque Rival fortuné. Il roule dans son Esprit mille idées chimériques toutes également défespérantes ; il se fait des Monstres de tout, pour en être implacablement tourmenté ; il frémit & ne fait quel parti prendre. Il voudroit écrire à *Iphile* ; mais il craint trop de l'ofenser. Il oseroit encore moins revenir tout de suite sur ses pas ; il n'entrevoit d'autre ressource que de dévorer la rigueur de ses incertitudes, jusqu'à-ce que la bien-séance lui permette de la revoir, & cette gêne ne lui paroît pas suportable.

Il suporta cependant ce rigoureux Martire durant trois jours avec assés de fermeté, pour n'en faire rien conoitre ; mais n'étant plus enfin Maître de lui même, il alloit ordonner qu'on lui fellat un cheval, lors qu'on vint avertir que Madame de avec *Iphile* venoient d'arriver. Quels transports à cette nouvelle ! Il alla sur le champ à leur rencontre avec le Marquis. L'un & l'autre exprima aux Dames son agréable surprise, & s'empressa d'apprendre quel heureux sujet leur procuroit l'avantage de les voir. La Mère d'*Iphile* prenant la parole dit avec beaucoup d'enjouement, que le Baron de V*** son Germain leur atiroit cette méchante affaire ;
que

que ce Baron lui avoit écrit conjointement avec M^e son Epouse pour le prier d'aller elle & sa Fille passer quinze jours à sa Campagne, & qu'on la chargeoit en même tems de faire agréer au Marquis de ** & à Mr. son Fils la même invitation.

„ Je fais Messieurs, ajouta-t-elle, qu'un Censeur atrabilaire de la conduite de nôtre Sexe trouveroit dans nôtre démarche la matière d'une Glose de plusieurs Volumes ; mais graces au Ciel, je crois pour voir rire impunément d'une scrupuleuse sévérité qui interprète tout en mal, & j'avouerais franchement d'ailleurs que je me suis fait un Cadeau du plaisir de vous surprendre. „ Un pareil trait de la part d'une Dame aussi irréprochable que l'étoit la Mère d'*Iphile* ne pouvoit que flatter bien agréablement le Marquis. Il y répondit en home qui savoit parfaitement bien s'aquiter de la belle Galanterie. Cependant on prépara un rafraichissement, qui pour être impromptu ne fut ni moins beau ni moins délicat ; & on fit disputer toutes choses pour se trouver prêts à partir quand les Dames le jugeroient à propos.

On ne sauroit rapporter tout ce qu'*Alidor* leur dit d'obligeant & de spirituel dans cette rencontre. Jamais *Démôsthène* & *Cicéron* n'emploient une Eloquence plus vive, plus rapi-

de, plus persuasive, pour la défense des Causes les plus célèbres, que celle dont ce tendre Amant fit valoir tous les ressorts auprès de la Mère d'*Iphile*, pour s'aquerir toute son amitié, & s'assurer une préférence au cas qu'il en fût question. Pressé par la fougue de son Amour, il eut toutes les peines imaginables à se résoudre de ne point se déclarer sur le champ; & il voulut plusieurs fois chercher un prétexte pour parler en particulier à *Iphile*. Mais la circonstance & le lieu ne s'accordant guère avec les précautions respectueuses d'un Amant aussi délicat que tendre, il s'imposa la dure nécessité d'attendre un tems plus convenable; & se contenta de préparer la belle *Iphile* à recevoir dans peu la déclaration en forme de ses Feux, par les attentions & les égards qui en sont come le préliminaire.

Ce favorable moment étoit plus proche qu'*Alidor* ne l'espéroit. Sa grande circonspection méritoit sans doute que l'Amour abrègeat la durée de ses troubles, & l'Amour s'y trouvoit tout disposé. C'en est fait, il va tout de suite lui faire naître l'occasion de se verser dans le cœur de l'objet qu'il aime & qui plus est, d'en recevoir l'assurance d'un juste retour.

Le Marquis n'ayant pas jugé à propos de
 pren-

prendre sa Chaise, avoit ordonné qu'on préparât des chevaux. *Iphile* a la vue de deux Courriers parfaitement beaux eut le desir d'en monter un préférablement à reprendre sa place dans la Voiture Elle s'en expliqua d'une façon à faire conoitre qu'elle recevroit un plaisir extreme de ce changement. Elle pria instamment sa Mère de ne point s'y opposer, & d'engager Mr. le Marquis à lui ceder sa monture. On n'aura pas, je pense, de la peine à croire qu'*Alidor* pressa instamment Madame de..... de permettre qu'*Iphile* prit un Cheval. Tout l'embarras roula sur la difficulté de faire consentir le Marquis à prendre la Chaise. Mais *Alidor* dit si spirituellement à son Pere que par son trop de délicatesse envers la Fille, il se rendroit impoli envers la Mère, qu'enfin ce Père tout complaisant defera à la décision de son Fils. *Alidor* le fit apporter un de ses habits du meilleur gout & des plus riches. Il en habilla lui même la charmante *Iphile*, qui aiant une taille fort avantagee pût aisément le mettre sans aucune incongruité de parure; & il s'acquitta de ce soin d'une manière à la fois si divertissante & si respectueusement officieuse que Madame de..... ne pensa pas seulement à s'en allarmer. Il fit ainsi la fonction d'Ecuier auprès de la belle

Iphile avec une grace indicible ; après quoi étant monté lui même à cheval, cette aimable Quadrille prit le chemin de ****.

Alidor ne pouvoit assés se repaître des délices que lui faisoit goûter l'aspect de sa chère *Iphile*. Il remarquoit avec une surprise mêlée de tout ce qu'une vive tendresse a de plus doux & de plus séduisant, à quel point sa nouvelle décoration relevoit ses Charmes naturels ; il ne pouvoit comprendre surtout qu'une Personne du Sexe pût avoir tant de grace, & l'habitude naturelle de se tenir à cheval & de le conduire aussi bien que sauroit le faire l'Académicien le plus accompli ; & toutes ces observations l'enflamoient de plus en plus. Plein de feux & d'impatience il se hâta de prendre le stile d'un Home épris à l'extrême. Je ne fais, *Mademoiselle*, lui dit-il, si vous voudriés me pardonner la témérité de croire que vous avés eu des desseins formés sur mon Cœur, lorsque vous avés bien voulu m'apprendre aujourd'hui une chose que je n'eusse jamais prévû, je veux dire que vous êtes encore plus admirable, qu'on ne l'éprouve en vous voïant, & en aiant l'honneur de converser avec Vous. Ne me faites point l'outrage de croire, je vous en conjure, charmante *Iphile*, que j'ai eu besoin de vous voir éfacer toute l'adresse

&

& tout l'éclat des *Talestris* & des *Antigones*, pour vous consacrer tout mon Amour : Le premier de vos regards m'a appris a vous aimer autant qu'on peut en être capable ; & si vous pouviés bien conoitre tout ce que j'ai souffert par la contrainte de n'oser vous déclarer ma tendresse, je ne doute point que vous ne fussiés sensiblement touchée du sort dont j'ai dévoré la rigueur. Ma chère *Iphile* m'est il permis d'espérer que vous ne le feres pas moins de la tendresse d'un honête Home, qui ne sauroit désormais être heureux s'il doit renoncer à la douce espérance de s'aquerir tout vôtre cœur par un Amour aussi pur qu'inviolable ? Est-ce l'arrêt de ma vie , ou celui de ma mort que vous allés prononcer ? *Alidor* pensés vous bien au discours que vous me tenés, répondit *Iphile* ? Eh quoi ! reprit subitement *Alidor*, dois je avoir à craindre de m'atirer vôtre colère par l'aveu que je vous fais ? Par quel endroit aurai je encouru vôtre disgrâce ? Est-ce par mon Amour ou par mon aveu même ? Si c'est par mon amour vous deviés me haïr depuis le tems que je vous aime ; & c'est vous dire depuis que j'ai eu le bonheur de vous voir ; il ne devoit pas vous être permis de le révoquer en doute sans insulter en même tems au pouvoir de vôtre mérite, & à mon

dis

discernement. Si c'est par l'aveu que j'ai osé vous en faire, permettez moi d'avoir la hardiesse de vous représenter l'injustice de votre préjugé; Vous ne deviez point embraser mon Cœur ou vous deviez vous attendre à me voir venir vous annoncer ma défaite. Ce n'est pas ce que j'entens, repartit *Iphile* avec une espèce de dépit dont *Alidor* ne manqua pas d'augurer une favorable issue; je m'expliquerai mieux si vous le voulez, mais il me semble que vous êtes assez pénétrant pour m'épargner une explication dont j'aurois à souffrir. Qu'ai je entendu repliqua précipitamment *Alidor*; Comment vous me soupçonneriez de n'avoir pas mûrement examiné avant toutes choses, ce que vous êtes, ce que je vous dois, ce que je me dois à moi même? Detrompés vous, connoissez mieux *Alidor*. Je vous aime belle *Iphile*, & plus qu'on ne sauroit exprimer; mais malgré la violence de mon Amour, s'il n'étoit pas aussi délicat, aussi respectueux qu'il est enflamé, je n'aurois jamais eu l'audace de vous le dire. *Alidor*, dit *Iphile* en rougissant, je serois bien à plaindre si vous veniez à vous démentir. Vous ne vous attendiez peut être pas à jouir sitôt de votre Victoire; & peut être la rapidité avec laquelle vous triomphés de ma retenüe vous rendra votre Triomphe moins pré-

précieux. Cependant je sens que je cède, que je suis vaincue. Vous me protestés que vous m'avez voüé vôtre Amour; & je vous proteste, je n'ai même pas honte de vous protester que vous êtes le Maître de tout le mien. Ah! s'écria *Alidor*, *Iphile*, ma chère *Iphile*, quelle douce joie vient de se répandre délicieusement sur toutes les facultés de mon Ame! Ma chère *Iphile* quel est mon bonheur! Pourquoi ne puis je me prosterner à vos piés & y expirer de plaisir & de tendresse! Je n'exige point de pareilles preuves de vôtre Amour, dit *Iphile*; j'en fais de plus flatteuses, de plus intéressantes pour ma sensible délicatesse; c'est celles de vôtre inviolable fidélité. Je vous en fais le Serment le plus sacré le plus irrévocable, dit *Alidor*. Et moi, reprit *Iphile*, je souscris avec un transport inexprimable aux mêmes engagements. Mais nous n'apercevons pas que nous nous sommes beaucoup retardés; nous en avons assez dit, la circonstance ne doit pas nous permettre de nous en dire d'avantage. Pressons nous je vous prie de rejoindre la Chaise qui nous dévance, & ne laissons encore rien soupçonner de ce qui vient de se passer entre nous.

Alidor défera incontinent à la volonté d'*Iphile*; & quoi qu'il eut bien désiré de

pour suivre un si ravissant entretien, il lui fut très bon gré de sa précaution & on l'estima d'avantage. Nos deux Amans eurent bientôt rejoint la voiture. Ils eurent à essuyer quelques traits de raillerie, Iphile de la part du Marquis, & *Alidor* de la part de Madame de..... mais ils ne furent guère embarrassés d'y répondre. Ils le firent d'une manière si agréable que la Mere d'Iphile & le Marquis en furent également enchantés; dès lors il commencèrent à penser l'un & l'autre qu'ils ne feroient mieux faire que d'unir Iphile avec *Alidor*.

Le Voïage étoit trop agréable pour paroître long; *Iphile* & *Alidor* auroient bien voulu qu'il eut duré plus long-tems; ils avoient trouvé plusieurs fois le secret de se dire mille choses tendres au sujet de leurs engagements mutuels; & ces courtes conversations leur paroïssent d'autant plus délicieuses qu'il falloit avoir recours à de petits Stratagèmes pour se les procurer. Mais enfin le Château de **** se présenta, & il falut malgré soi, faire trêve avec ce doux Commerce.

Dès que le Baron eut appris l'arrivée de ses Parents & du Marquis avec *Alidor*, il leur vint au devant avec toutes les marques de la plus sensible joie & de la plus tendre amitié. Après plusieurs embrassemens,

il les conduisit dans une magnifique Salle où ils trouvèrent déjà belle Compagnie. Aux complimens ordinaires de Civilité succéda une conversation très amusante, dont la Cavalcade d'*Iphile* & d'*Alidor* fit le sujet. La belle *Iphile* essuia des agaceries auxquelles *Alidor* repliqua avec toute la finesse possible. Ces répliques animèrent la conversation ; & *Alidor*, qui ne demandoit pas mieux, fût en tirer un parti si favorable ; qu'il prépara tout son monde à le voir continuellement être aux petits soins auprès d'*Iphile*, sans qu'on pût y trouver aucunement à redire.

Jamais Régál ne fut plus splendide & mieux ordonné que celui du Baron. Les parties de Jeu, de Chasse, de Pêche, y furent distribuées avec une merveilleuse harmonie. Sa Table fut très abondante sans profusion & avec un raffinement de gout, préférable au prix des mets les plus exquis par eux mêmes ; & pour ne laisser rien à désirer à ses Amis, le Baron avoit eu le soin de faire venir six joueurs d'instrumens, en sorte que le Bal y fut répété plusieurs fois. A tous ces Plaisirs se joignirent ceux des Concerts & des Chançons, & *Alidor* fut bien agréablement surpris d'apprendre qu'*Iphile* chantoit divinement, come *Iphile* bien étonnée de voir qu'*Alidor* avoit la voix la plus juste & la plus belle qu'on pût

pût entendre. Le Marquis les observa plus attentivement qu'il n'avoit fait encore, lorsqu'ils s'aplaudissoient à cet égard ; & il ne douta plus que la simple politesse ne fut le moindre des principes qui leur dictoit les Eloges qu'ils se donnoient réciproquement. Charmé de cette découverte il projeta d'engager au plutôt son Fils à lui avouer franchement s'il avoit de l'inclination pour *Iphile*. C'est ce qu'il executa à la première occasion ; & *Alidor* lui aiant parlé sans déguisement, il pensa d'autant plus volontiers à lui assurer la main d'*Iphile*, qu'il crût avoir par là un moïen plus assuré pour l'empêcher de rejoindre au Printems prochain. Malgré l'enchainement des délices il se menagea une conversation très ample avec le Baron dans laquelle ils discutèrent à fond cette affaire ; & il fut conclu que le Baron sonderoit adroitement sa Parente pendant qu'elle seroit à **** après quoi si ses dispositions étoient favorables, come il en étoit parfaitement convaincû, il iroit faire lui même la demande en forme d'*Iphile* pour *Alidor*.

L'événement répondit à leur attente. Madame de..... fit conoître à son Parent qu'elle estimoit infiniment *Alidor* ; Et sans s'expliquer tout à fait, elle en dit plus qu'il n'en faut pour persuader pleinement le

le

le Baron que lors qu'on en viendroit à prendre la chose dans le sérieux, on auroit lieu d'être amplement satisfait de sa réponse. Le Baron en fit incontinent part au Marquis : Et celui ci n'ayant pû le résoudre à faire un mystère à son Fils d'une chose qui l'interessoit si étroitement ; *Iphile* en fut bientôt instruite ; de sorte que ces tendres Amans commencerent à se regarder sur le pié d'Epoux. *Alidor* en fut plus empresseé & *Iphile* plus réservée

Cependant il y avoit déjà plus de quinze Jours qu'on étoit à****. & on se trouvoit trop bien pour ne pas en partir avec regret ; mais il n'étoit pas convenable de constituer plus long-tems le Baron en une dépense exorbitante ; & quoi qu'il n'oubliât rien de tout ce qui pouvoit inciter la compagnie à ne pas le quitter encore, on ne crut pas devoir céder à ses pressantes sollicitations. On se prépara donc au départ ; & le Marquis en prenant congé de son Ami, l'assura qu'il le someroit bientôt de lui tenir sa parole. Il ne fit plus difficulté de prendre sa place auprès de la Mère d'*Iphile*, & n'ayant fait faute à l'accompagner jusques chés elle, quoiqu'elle s'en défendit beaucoup, il ne pût se dispenser de se rendre aux prières qu'elle lui fit de s'arrêter à..... *Alidor* s'attacha principalement

6 JOURNAL HELVETIQUE

ment à lui bien faire la Cour, ce qui ne lui étoit rien moins que désagréable. Il la pria de consentir qu'il vint fréquemment lui donner des preuves de son respect & de son estime, à quoi elle répondit aussi obligamment qu'il pouvoit le desirer.

Dès que le Marquis fut de retour à ** il travailla incessamment à régler toutes ses affaires. Pendant ce tems-là *Alidor* ne manqua pas de mettre à profit le consentement qu'il avoit obtenu. Enfin tout étant disposé pour son Mariage, le Baron fut demander *Ipbile* à Madame sa Mère come il avoit été convenû. Et cette Dame aiant fait les choses de la meilleure grace du monde, cette union s'accomplit à l'égalé satisfaction de toutes les Parties interessées. Rien de tout ce qui pouvoit rendre cette Fête des plus brillantes ne fut épargné. Le Marquis se piqua de se distinguer en toutes choses. Et malgré la rigueur de la saison Personne ne s'avisâ de s'ennuier à **.

La fin pour le Mois Prochain.

B E S A N C O N.

IL paroît un Nouveau Système du Ciel par Mr. *Tournier*, Prêtre de *St. Claude* en *Franche Comté*, où il fait voir que les mouvemens des Planettes sont très réguliers, & que tous les Phénomènes & irrégularités
aparen-

aparentes qu'on y observe, ne sont que des effets des Circonstances qui s'y rencontrent. Les Equations du mouvement du Soleil, y sont géométriquement démontrées & ensuite exécutées par un fait & une expérience d'un Planisphère, qui suit exactement, de point en point la Table des Equations de la Connoissance des tems. Le Soleil est placé sur l'Ecliptique y faisant sa révolution dans l'Année tropique; la Terre est dans le Centre ayant un mouvement de révolution sur son axe seulement, &c. Dans cette situation il trouve toutes les irrégularités aparentes des Planettes dans la régularité de leurs propres mouvemens.



E L O G E

*Funèbre de Mr. P E R R E T, Doïen & premier
Pasteur de la Ville de V E V A I, décédé au
Mois de Novembre 1743.*

PLeure en ce jour, V E V A Y; le grand P E R R E T est mort!

Tel est des Fils d'Adam, l'inévitable sort.
Les rares Qualités, qu'il reçût en partage;
Les Talens éminens, qu'il eut dès son bas âge,
Ne l'ont point astanché, de la Loi du Trépas.
La Mort sans nul égard, vers nous hâte ses pas,
Rien ne peut l'arrêter l'implacable s'avance,

A nos yeux consernez, elle vole, s'élançe,
 Saisit, frappe, renverse, & dans le Monument,
 Précipite sans choix, le Prince & le Manant.
 Si du moins épargnant, une Noble carrière,
 Elle eût privé plus tard, Perret de la Lumière.
 Mais nos regrets, hélas! deviennent superflus;
 C'en est fait pour toujours; le Grand Perret n'est plus,
 L'Impitoiable Mort, a réduit au silence,
 Cette Voix qui charmoit, cette noble Eloquence.
 Le Ciel qui fit briller, à nos yeux ce Flambeau,
 L'a plongé sans retour, dans la Nuit du Tombeau.
 En le perdant vevai, subit le sort d'Athène,
 Vevai vit un Perret, la Grèce un Démosthène.
 Sur les plus grands sujets, toujours avec clarté,
 Il fit luire à nos yeux, l'aimable Vérité,
 De sa bouche partoient, des Images brillantes,
 Qui presentoient au Cœur, des leçons importantes;
 Ses Discours instructifs, charmoient également,
 Tous ceux qui l'écoutoient, l'Ignorant, le Savant.
 Simple, mais toujours grand, il orne ce qu'il touche,
 Il change tout en Or, tout charme dans sa bouche.
 Peignit il la Verru? Cette Fille des Cieux,
 De son divin éclat, vint éclairer nos yeux.
 Sans cesse il fut actif; dans tout son Ministère,
 Atentif, vigilant, un Aigle de la Chaire.
 On voit le plus beau jour, tomber sur son déclin;
 Mais ce digne Pasteur, brilla jusqu'à la fin.
 Avec le même éclat, cette vive Lumière,
 Et parcourt, & finit sa célèbre carrière.
 L'Etranger près de lui, trouvoit un ferme apui,
 Toujours avec bonté, il fût reçû chez lui,
 Il avoit pour chacun, un air doux, tendre, afable,
 Et ne fût jamais sourd, aux cris du misérable.
 Pour tracer en un mot, son fidèle Tableau,
 Il faudroit ses Talens, pour guider mon Pinceau.
 Mais c'en est fait, hélas! Son Corps dans la poussière,

Auprès de son Troupeau, git dans le Cimetière, *
 Et son Ame à l'abri des chagrins, & des maux
 Jouit au Sein de DIEU, du fruit de ses travaux.

* Mr. Perret a ordonné avant sa mort, qu'on l'ensevelit non dans l'Eglise, come ses Predécesseurs, mais dans le Cimetière, au milieu de son Peuple.



E N I G M E.

MOn origine est un problème,
 Qu'on ne résoud qu'obscurément.

Je n'ai qu'un sombre logement,

D'où je ne sors que rarement,

Et non sans un danger extrême.

Je mange je ne fais comment;

Et je dérobe l'aliment

Que l'Homme apprête pour lui même,

L'air pur n'est point mon élément;

Je n'ai ni bouche ni paupière,

Et je crains de voir la Lumière.

Ma Cabane est mon Cimetière,

Où je m'enferme tout vivant.

Ma longueur fait l'étonnement

Du Philosophe & du Vulgaire.

Enfin, je n'ai pour ornement,

Qu'un fil qui fait le fondement

D'une foible & molle litière.

On me met en morceaux, sans me donner la mort:

Bien que je répare ma perte,

Rien n'est plus triste que mon sort.

Je suis dans une Isle déserte.

Sans Parens, sans Société.

On craint ma présence importune ;
 Et je n'ai pas la faculté,
 Pour soulager mon infortune,
 D'avoir de la postérité.

On doit expliquer aussi l'Egname du
 Mois passé par le PAPIER.



T A B L E.

R emarques sur la Critique du Système con- cernant la nature des Etres spirituels.	427
Recherches sur la Fête du Roi Boit.	452
Epiire à Mr. R**.	484
Réflexions sur la distinction qu'établit Mr. Locke entre l'Esprit & le Jugement.	487
Lettre aux Editeurs.	491
L'Illustre malheureux, Histoire.	492
Nouveau Système du Ciel.	516
Eloge funèbre de Mr. Perret, Pasteur à Vevai.	517
Enigme	519

ERRATA d'Octobre.

- Page 352. L. 8. & 9. Effacés, que cet Etre n'est pas le
 moien d'une Conoissance intuitive.
 Ibid. L. 16 entre un Etre passif, ajoutés, & nôtre Ame.
 P. 367. L. 2. Sachet, lisés, Lacet.
 P. 383. L. 11. Fanacetum, lisés, Tanacetum.
 P. 422. Vers. 19. lisés ainsi, L'Esprit y prend sa nourriture.